

Eau & Rivières

de Bretagne

La ville change sa nature aussi...

DOSSIER 8 PAGES



6
EAU & RIVIÈRES SOUTIEN
TERRE DE LIENS

19
LE TEMPS DU SAUMON



4
DÉCRYPTAGE MARÉES VERTES :
LES SCIENTIFIQUES PARLENT AUX
"SCIENTIFIQUES"



10
HÉRONS DANS L'EAU

Jean-Claude Zeziola, Jardinier

Création-Entretien
Taille-Élagage



Réconcilier votre jardin avec la nature
Tel : 06 14 18 49 12
http://jardinier-rennes.fr

SARL BIO ARTISANAL

VIANDES DE BOUCHERIE SÉLECTIONNÉES PROVENANT
DIRECTEMENT DES FERMERS AGROBIOLOGISTES BRETONS



James CHOUZENOUX

KERVIZIOU - 22140 BRÉLIDY
TEL. : 02 96 43 24 65
sarl.bio-artisanal@wanadoo.fr

Présent sur les marchés de
SAINT-BRIEUC - L'ANDRE - GUINGAMP - PALMIRI - TRÉGUER
PERRON-GURREG - MORLAIX - CARANTEC - SAINT-POL-DE-LEON
ROSCOFF - LAMBALLE - BÉCARD - VIEUX-MARCHÉ

CLOITRE
IMPRIMEURS



De réels engagements
développement durable
pour vous accompagner
dans l'éco-impression.

PEFC
FSC

BREST - RENNES - PARIS
www.cloitre.fr 02 98 40 18 40

100% BIO

BIO Breizh

naturellement de saison !



dans votre
magasin bio

Association des Producteurs de Fruits et Légumes Biologiques de Bretagne
T 02 98 63 19 03 - F 02 98 63 17 93
www.biobreizh.org - apiflb@wanadoo.fr

SOMMAIRE



Sommaire

- Page 3
Éditorial
- Pages 4-5
Les scientifiques
parlent aux "scientifiques"
- Page 6
Pour réduire les maîtres vertes
Eau & Rivières soutient l'installation
d'agriculteurs bio
- Page 7
Zones humides
et PUI devant le tribunal
- Page 8
Rizot thermal ? Pas vraiment...
- Page 9
Le moulin de "Merli West" /
Moulin Blanc
- Page 10
Héris dans l'eau
- Pages 11-18
Dossier
La ville change, sa nature aussi...
- Page 19
Le temps du saumon
- Page 20
Association pour la Sauvagerie,
le développement harmonieux
du Pays de la Baie de La Restoué
- Page 21
Le coin des associations
- Pages 22-25
Bretes
- Page 26
A lire
- Page 27
Échos des marais
- Illustrations
Noms, Michel Riou

EDITORIAL

Retrouvez cette rubrique sur
www.eau-et-rivieres.asso.fr

2011 année des colères, 2012 année de l'espoir

Un grand quotidien national commentait récemment la carte des événements qui ont marqué l'année écoulée et titrait « 2011 l'année des colères ». Rappelons nous quelques grands moments de colère de l'année écoulée.

Colère nucléaire avec Fukushima, **Colère arabe** dans des territoires en quête de démocratie, **Colères bretonnes** aussi sur nos plages fermées pour cause d'algues vertes, et, en guise de cadeau de Noël, l'échouage d'un cargo maltais en Bretagne sud, dans un site Natura 2000 et ostréicole.

Nous pourrions y ajouter une « **colère économique et financière** ». L'avertissement violent de 2008 n'a pas été suffisant. L'euro vacille, l'Europe et ses États tremblent. On accuse la globalisation, l'absence de gouvernance économique européenne, l'absence de gouvernance mondiale du commerce. On oublie néanmoins d'accuser et de se questionner sur notre « modèle de société », basé sur une croissance, pourtant si peu respectueuse des hommes et de leur environnement.

Au-delà de ces colères, de cette crise de société, deux enjeux majeurs sont trop souvent délaissés.

La représentation : la gouvernance actuelle par « délégation » a montré ses limites. C'est un véritable défi pour les enjeux qui se présentent à nous. On n'y répondra collectivement qu'en mettant enfin le citoyen au cœur de la décision, au cœur de la construction d'une société nouvelle, fondamentalement différente, pour mieux vivre ensemble.

Le second enjeu majeur est environnemental. Nous ne pouvons plus faire l'impasse sur les enjeux environnementaux. C'est une priorité, une urgence locale, nationale, une urgence mondiale !

En témoin le nouvel échec de Durban que les optimistes qualifient de compromis timide. Vu l'urgence climatique, comment expliquer que les alertes de la communauté scientifique et de la société civile ne trouvent pas écho dans l'oreille de nos Chefs d'État ? Comment l'expliquerons nous à nos enfants, à nos petits-enfants ? 2050 c'est demain...

2012 une nouvelle année pleine d'espoir

La démarche de la société civile, c'est-à-dire la démarche de nos associations environnementales, sociales, économiques, se doit d'être encore plus dynamique, positive, volontariste, très exigeante mais objective. Pour construire cette nouvelle société les leviers du changement nous appartiennent.

Formulons le vœu que cette nouvelle année s'inscrive dans une nouvelle gouvernance partagée, durable, solidaire, et enfin prioritairement environnementale. Cultivons cet espoir !

Bonne année 2012

Jo Hervé



Organe de l'association Eau et Rivières de Bretagne

Directeur de la publication :
Jacques PRIMET
Eau et Rivières - 6, rue des Arènes, 29200 Brest
revue@eau-et-rivieres.asso.fr

Fabrik magazine n°158 :
Chaque trimestre les bénévoles de l'association se réunissent pour préparer le sommaire du magazine. Ces réunions se déroulent au plus près des territoires d'action d'Eau et Rivières dans chacune des délégations. Toutes les compétences y sont les bienvenues (lecteur, rédacteur, photographe, dessinateur...). Tous les avis comptent, mais surtout l'envie de partager et transmettre. Ce trimestre la Fabrik était à Guingamp, le prochain numéro sera un numéro spécial et le suivant sera conçu en Finistère. Et si vous rejoignez l'équipe de la Fabrik ?

La Fabrik : Anouk CLUGERY, Patrice DESCLAUD, Dominique LE DOUR, Jacques PRIMET, Mickaël BÉGUENEC, Jean-Sébastien
Rédacteurs : Marco BENOÎ, Maurice CARINEC, Jean-Adrien CALVY, Anouk CLUGERY, Henri GIBARD, Gilles HUIET, Just LE COUSTUMIER, Jean-Luc LE BELLU, Dominique LE DOUR, Vincent LEFERRE, Raymond LEDO, Annie MAUDET, Pascal MORIER, Mickaël RAGUENEC, Michel RIOU, Dominique WILLIAMS
Correspondant : Denise Huard
Copyright Eau et Rivières de Bretagne
Dépôt légal : janvier 2012
N° CPPA 093008114
ISSN 01 82-0667

Fabrication :
Secrétaire de rédaction : Mickaël RAGUENEC
Preuveur : Anouk Clugery
Impression et mise en page : Cloître Imprimeurs
29 Croix-Henri - CS 10054 - 29211 Landerneau Cedex.
Le magazine Eau et Rivières est imprimé avec des encres végétales sur du papier FSC 100% recyclé post-consommation sauf les 4 pages de couverture imprimées sur du papier 100% PEFC. L'impression est labellisée ImprimeVert. Cela signifie qu'il respecte trois règles au minimum :
- la bonne gestion des déchets dangereux,
- la sécurisation des stocks de produits dangereux,
- l'exclusion des produits toxiques des entrées.
Reproduction autorisée après accord écrit du directeur de la publication.
Abonnement individuel : 30 €
Abonnement total : 30 €
Diffusé aux lycées de Bretagne avec l'aide du Conseil régional.
Eau et Rivières est membre de

+ d'informations sur nos sites :
eau-et-rivieres.asso.fr
educatif.eau-et-rivieres.asso.fr

La gestion des abonnements/l'adhésion de l'association est réalisée sur fichier informatique. L'adhésion est à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'Informatique et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification sur les informations vous concernant. Ce droit peut s'exercer exclusivement sur demande écrite auprès du secrétaire de la revue.

Eau & Rivières Janvier 2012 n° 158 - 3

Les scientifiques parlent aux "scientifiques"

Les algues vertes ne cessent d'envahir nos plages, certains mythes ont pourtant la vie dure chez ceux qui traînent les pieds pour amorcer le changement. Des années que le phénomène est étudié sous toutes ses coutures, des pages de publications scientifiques pour comprendre et partager la connaissance. Sur demande du Préfet de Région, l'AGROCAMPUS, le CEVA, l'IFREMER et l'INRA ont fait le point sur l'état des connaissances scientifiques. Décryptage...



DES DIZAINES DE TONNES D'ALGUES VERTES ÉCHOUÉES ET IL NE SUFFIRAIT PAS DE PRIER NOTRE DAME POUR NIER LA RÉALITÉ SCIENTIFIQUE

Contrairement à ce qui a pu être avancé ces derniers mois, les marées vertes n'ont pas toujours existé. Si des photos aériennes du début des années 1950 montrent de petites taches sombres, rien ne permet de certifier que ce sont des algues vertes, et si c'en est effectivement, elles ne sont qu'en petite quantité, indiquant une présence et non une prolifération. C'est d'ailleurs plus tard, en 1971, que, pour la première fois, les riverains de la plage de Saint-Michel en Grève se plaignent « officiellement » des nuisances engendrées par une prolifération d'algues vertes.

Alors, azote ou phosphore ?

La prolifération d'algues vertes relève d'un mécanisme appelé eutrophisation, lié à un excès de sels nutritifs. Azote et phosphore sont nécessaires mais l'un ou l'autre sera généralement apporté en moindre quantité, cet élément jouant le rôle de facteur limitant. Les ulves étant des végétaux assez primitifs, elles ne peuvent s'alimenter correctement en azote dans une eau à faible teneur en nitrate ou ammonium et nécessitent de fortes concentrations pour se développer.

Naturellement, les teneurs en nitrates de nos cours d'eau, sont de l'ordre de quelques mg/l, or les eaux bretonnes, et malgré les récents progrès, sont toujours parmi les plus riches en azote de France et d'Europe. Les objectifs pour observer une réduction des marées vertes doivent être ambitieux et « bien inférieurs aux 50 mg/l de la réglementation sur les eaux potables (moins de 10 mg/l de nitrate, voire moins dans certaines sites dits sensibles). »

Mais cet azote, d'où vient-il ? Pour les territoires de la Lieue de Grève et de la baie de Saint-Brieuc, l'azote non agricole est estimé respectivement à moins de 2% et 7%. Cette proportion augmente en été mais c'est toujours l'origine agricole qui reste largement prépondérante. En effet, même quand le climat estival stoppe le lessivage des sols, nos rivières continuent d'être alimentées par l'eau des nappes souterraines chargées des nitrates accumulés par le passé. Les apports atmosphériques, quant à eux, résultent majoritairement des émissions se produisant au niveau des bâtiments d'élevage, du stockage et de l'épandage qui retombent pour moitié à courte distance, c'est-à-dire sur le territoire breton lui-même. Ces apports, qui doivent être pris en compte, ne représentent qu'une part

Eutrophisation
surproduction végétale dans un
milieu eutrophe, c'est-à-dire
« bien nourri »

infime de la totalité de l'azote absorbé par les algues vertes.

Comme l'azote, le phosphore est nécessaire à la croissance des ulves, mais en « interrogeant » les algues elles-mêmes, c'est bien l'azote que les ulves ont le plus de mal à se procurer. Le phosphore ne joue un rôle de limitation de la croissance que de manière occasionnelle et/ou temporaire sur certains sites.

Le stockage du phosphore dans les sédiments estuariens est un phénomène qui se produit à l'échelle géologique : nos rivières suivent pour la plupart le même lit depuis des millions d'années. En arrivant dans les estuaires, le phosphore floccule et vient grossir les stocks estuariens. Piégé en quantité, il est facilement biodisponible, donc non limitant pour les ulves. Le développement urbain et l'absence passée de déphosphatation des rejets ont certes contribué à des flux de phosphore plus importants, mais il en est de même de l'intensification agricole, notamment en Bretagne. Toujours est-il qu'« il est clair qu'une baisse des flux de phosphore à la côte n'aurait aucune chance d'avoir des effets notables sur les blooms d'algues vertes. » D'ailleurs, malgré les avis négatifs des scientifiques de l'Ifremer, une déphosphatation maximale de tous les rejets urbains se déversant en baie de Saint-Brieuc a été mise en place depuis 1988 par le Conseil Général des Côtes d'Armor; les marées vertes toujours intenses sur ce site montrent après 23 ans de fonctionnement en grandeur nature l'inefficacité de cette voie.

Des bigorneaux à Venise...

On a tout entendu ou presque : les algues vertes apparaîtraient hors de bassins versants agricoles, les marées noires auraient éliminé les bigorneaux, et pourquoi pas introduire des prédateurs...

Les grandes marées vertes dans le monde sont actuellement situées au débouché de bassins versants très agricoles, y compris dans la lagune de Venise souvent évoquée (où 65% des apports d'azote sont d'origine agricole).

Les bigorneaux, de même que les patelles et autres brouteurs inféodés aux rochers, sont les prédateurs naturels des ulves, qui sont originellement des algues fixées. Or ces animaux ne peuvent vivre dans les milieux devenus propices aux ulves (vases estuariennes rideau de vagues et colonne d'eau), l'ulve échappe donc à ses prédateurs naturels, c'est vrai. Toutefois ces mollusques restent bien présents sur les rochers voisins des plages à marées vertes, qu'il y ait eu des marées noires dans le secteur ou pas !

Alors peut-être faudrait-il empêcher les ulves de profiter de la lumière ? Évidemment, les interventions directes dans l'écosystème, comme créer de la turbidité

dans le milieu (dragage des palourdes en baie de Venise) ou introduire des herbivores (probablement exotiques d'ailleurs) sont « par nature à risques pour l'environnement marin et devraient, en toute logique, ne jamais bénéficier d'autorisation administrative ».

Et la valorisation dans tout ça ? Une industrie de transformation ne fonctionnerait qu'avec des approvisionnements réguliers, prévisibles, et de qualité. À l'heure actuelle, ni les procédés de valorisation, ni les ramassages ponctuels et massifs d'une « ressource » à la qualité variable, et à l'avenir incertain ne permettent d'envisager l'installation d'une filière.



DANS LA COLONNE D'EAU, L'ULVE ÉCHAPPE À SES PRÉDATEURS. UN PEU MOINS AUX FILETS DES PÊCHEURS.

Biodisponible
se dit d'une substance disponible pour les organismes vivants

La science mise en doute

La température et la transparence de l'eau, ainsi que la concentration de l'eau de mer en phosphate dissous ont toujours été pris en compte dans les différentes versions du modèle développé par l'Ifremer. Il en est de même pour la mortalité naturelle, l'évacuation de la biomasse par les courants, ou encore l'effet variable du vent et des apports d'eau douce. L'Ifremer a été pionnier sur cette modélisation et des modèles similaires ont été réalisés par des scientifiques danois, hollandais, portugais, italiens et américains. Il est donc « parfaitement erroné de prétendre que le modèle développé par l'Ifremer pour simuler les marées vertes de Bretagne ne prend en compte que l'effet de l'azote » et serait orienté.

Le mot de la fin pour les scientifiques : « le phénomène de marée verte n'est plus, ni le plus compliqué, ni le moins étudié des phénomènes d'eutrophisation côtière. Les causes majeures en sont connues, et ne nécessitent plus de recherche importante pour élaborer des stratégies de remédiation. ». Au moins les choses sont claires !

Avis scientifique à consulter dans son intégralité sur notre site internet, à la rubrique Marées vertes, « les bigorneaux plaident non coupables »

Pour réduire les marées vertes Eau & Rivières soutient l'installation d'agriculteurs bio

Dans toute l'histoire d'Eau & Rivières de Bretagne, c'est une première ! En décembre dernier, l'association a signé une convention de partenariat avec l'association Terres de Liens pour soutenir l'installation d'agriculteurs bio sur les bassins versants se jetant dans les baies envahies par les algues vertes.

Petit retour en arrière d'abord : le 1er décembre 2009, la Cour Administrative d'Appel de Nantes saisie par Eau & Rivières et trois associations locales condamne l'État dans le dossier des marées vertes. Les magistrats recensent toutes les défaillances dans l'application des réglementations européenne et nationale, et déclarent l'État responsable des marées vertes qui empoisonnent les baies de Bretagne. L'État est également condamné à indemniser le préjudice subi par les associations, et notamment celui d'Eau & Rivières, dont l'action est jugée « importante, désintéressée, et compétente » par la Cour. Les magistrats ordonnent à l'État de verser 15000 euros à l'association, ce qui sera fait en juillet 2011.

Une indemnité reversée

Se pose alors pour le conseil d'administration la question de l'utilisation de cette somme, au moment même où les experts scientifiques affirment que pour réduire les marées vertes, il est indispensable de transformer en profondeur l'agriculture des bassins versants, et développer des systèmes de production et de cultures à basses fuites d'azote. Très vite le projet de mobiliser cette indemnité pour favoriser l'accès au foncier et le développement d'exploitations agricoles plus respectueuses de l'environnement fait son chemin. Reste à trouver la formule. Des échanges avec l'association Terre de Liens, permettent de construire en quelques semaines, un projet de partenariat : en échange de l'aide exceptionnelle de 10.000 euros apportée par Eau & Rivières, Terre de Liens s'engage à organiser et appuyer l'accès au foncier et l'installation de jeunes agriculteurs en production biologique, sur les bassins versants débouchant dans les baies à marées vertes.

Un partenariat fécond pour une démarche exceptionnelle

Le 1er décembre 2011, deux ans jour pour jour après l'arrêt de la Cour Administrative d'Appel de Nantes, Jo Hervé, Président d'Eau & Rivières de Bretagne, et Jean-Sébastien Piel, Co-Président de Terre de Liens Bretagne Liamn An Douar, signent la convention qui organise le partenariat de deux associations attachées aux mêmes valeurs : une agriculture à taille humaine, produisant une alimentation de qualité, respectueuse de l'environnement. Pour Jo Hervé, ce geste de solidarité est



JO HERVÉ, PRÉSIDENT D'EAU & RIVIÈRES ET JEAN-SÉBASTIEN PIEL, COPRÉSIDENT DE TERRE DE LIENS BRETAGNE-LIAMN AN DOUAR, SIGNENT LA CONVENTION DE PARTENARIAT.

« exceptionnel dans un contexte budgétaire serré, et un investissement d'avenir » pour traduire dans les faits l'objectif du Grenelle de l'environnement : passer à 20 % de la surface agricole en bio d'ici 2020 (quand on est actuellement à 3 %). « Et si on ne le fait pas à l'amont des baies à algues vertes, où va-t-on le faire en Bretagne ? »

Gilles Huet

Plus d'infos



Liamn an Douar

Terre de Liens Bretagne
17, rue du Bas Village - CS 37725
35577 Cesson Sévigné cedex
Tel : 02.99.77.36.71
bretagne@terredeliens.org
www.terredeliens.org

Zones humides et PLU devant le tribunal

La sauvegarde des zones humides est pour Eau et Rivières une préoccupation majeure. Éducation, sensibilisation, participation aux inventaires, contentieux juridique, plusieurs formes d'action nécessitent d'être mobilisées et par le plus grand nombre d'acteurs possible. Nous vous proposons ici de découvrir un jugement qui fait date. Il est rendu suite à l'action d'une association locale finistérienne.



DES ZONES HUMIDES RICHES, À INVENTORIER ET À PROTÉGER.

Par jugement du 12 mai 2011, le tribunal administratif de Rennes a annulé partiellement le plan d'urbanisme de Landunvez approuvé le 16 juillet 2011. Les juges ont suivi les demandes de l'association pour la promotion et pour la protection de la côte des Légendes qui reprochait d'avoir favorisé le mitage en violation de la loi littoral et d'avoir omis de protéger efficacement les vallées et zones humides.

Un objectif du PADD

Outre la volonté de lutter contre le mitage, le plan d'aménagement et de développement durable de la commune affiche la volonté de protéger les vallées et leurs zones humides, lesquelles « représentent un habitat très riche pour de nombreuses espèces végétales et animales, mais jouent également un rôle important dans la régulation des crues » et « apportent des éléments de relief au paysage communal ». Les « objectifs et moyens de cette protection » passent par « l'interdiction de la construction, des affouillements, exhaussements et drainage dans les vallées et les vallons ».

La faiblesse du règlement d'urbanisme

Si le plan d'urbanisme avait identifié par un classement spécifique Nv, les zones humides, vallées et vallons à protéger, le règlement ne comportait pas les dispositions nécessaires à leur complète protection. Le règlement se limitait à interdire les exhaussements, affouillements, les aires de stationnement répondant aux seuils d'autorisation

de travaux définis par l'ancien article R. 442-2 du code de l'urbanisme. Ce texte ne soumettait à autorisation que les exhaussements et les affouillements dont la superficie excédait 100 mètres carrés et dont la hauteur ou la profondeur excédait 2 mètres, ainsi que les aires de stationnement de plus de 10 véhicules.

Étaient permises les opérations d'affouillements et d'exhaussements soit que leur surface est inférieure à 100 mètres carrés, soit que leur profondeur ou leur hauteur est inférieure à 2 mètres, puisque la réunion de ces deux conditions est nécessaire pour leur prohibition dans la zone Nv. Par exemple, un remblaiement d'une surface de 3 hectares mais d'une hauteur inférieure à 2 mètres était possible en zone Nv alors qu'une telle opération aboutit durablement à la disparition des éléments écologiques caractérisant une zone humide.

Pour le tribunal, « en ne fixant pas dans la zone Nv une règle générale d'interdiction de toute aire de stationnement ou de dépôt quelle qu'en soit la capacité d'accueil et de tout affouillement et exhaussement du sol sans considération de surface ou de hauteur », le règlement d'urbanisme ne répondait pas aux objectifs du plan d'aménagement et de développement durable de Landunvez.

Morale de l'histoire

Afficher de bons objectifs dans le PADD ne sert à rien s'ils ne sont pas traduits par des dispositions spécifiques du règlement.

Raymond Léost

Règlement
Le règlement est seul opposable aux usages des sols.

PADD
Plan d'aménagement et de développement durable.

Repos hivernal ? Pas vraiment...

La période hivernale au jardin est une période plus calme certes, mais lors de laquelle le jardinier ne doit pas abandonner son jardin. Celui-ci travaille (notamment toute la vie du sol sous le paillage précautionneusement installé par le jardinier) et même si nombre de ravageurs et d'auxiliaires sont en sommeil, ils n'en restent pas moins présents. Dès lors, il faut savoir saisir l'occasion de se débarrasser des premiers et/ou de faciliter la vie des seconds.



CHOYEZ LES AUXILIAIRES DU JARDIN, ILS VOUS SERONT BIEN UTILES AU PRINTEMPS.

Pension complète pour les amis du jardinier

Pour tous les animaux du jardin, la période hivernale est une période plus rude. Pour certains elle est l'occasion de mettre son organisme en veille, pour d'autres leur activité est fortement ralentie, pour tous un nid douillet et de la nourriture sont les bienvenus.

Abris plus ou moins sophistiqués à faire soi-même, cavités et recoins existants ou abris du commerce, le choix de formes, de tailles et de matériaux est grand permettant de répondre aux besoins des différents habitants du jardin. Les haies variées et fleuries, le lierre apporteront en plus du gîte, un couvert bienvenu. Mare, points d'eau divers, abreuvoirs...complèteront l'accueil.

Précautions à prendre

Attention, même si le ballet des oiseaux du jardin autour des mangeoires est un spectacle prisé des petits comme des grands, il convient de ne pas les nourrir à longueur d'année. Votre soutien pendant la période la plus froide de l'hiver sera la bienvenue (novembre à février). Il est également important de nettoyer régulièrement (tous les 10/15 jours) les mangeoires et points d'eau afin d'éviter la propagation de maladies chez vos hôtes.

Chasse aux indésirables

Maintenant que les conditions d'accueil de vos aides-jardiniers sont réunies, que faire pour les ravageurs ? Deux solutions s'offrent à vous : laisser faire ou procé-

der à l'éradication des indésirables. Dans le premier cas, vous laissez les auxiliaires faire leur travail et leur permettez de conserver une source de nourriture lors du réveil printanier. Dans le second cas vous pouvez réaliser des traitements hivernaux avec le risque de détruire autant la population de ravageurs qui sommeille que celle des auxiliaires.

Des traitements pour les arbres fruitiers

Sur les arbres fruitiers, des traitements hivernaux peuvent être réalisés. Une toilette de l'arbre est nécessaire, les fruits momifiés sont à retirer de l'arbre et un coup de brosse permettra de se débarrasser des mousses et lichens. Les badigeons à base de chaux ou l'application d'huile végétale permettront d'asphyxier les formes hivernantes des insectes tels que pucerons, chenilles, cochenilles ou acariens. Attention, ces derniers traitements ne sont pas sélectifs et peuvent nuire aux auxiliaires.

Dominique Le Goux

Des alternatives expliquées aux vendeurs en jardinerie

Dans le cadre de la charte « Jardiner au naturel ça coule de source », les magasins signataires s'engagent chaque année à envoyer au moins un vendeur en formation. Ainsi, collectivités et associations porteuses de la charte proposent des formations en janvier et février aux vendeurs en jardinerie. Les impacts des pesticides sur la santé et l'environnement y sont abordés ainsi que les bases du jardinage au naturel, une bonne façon d'être fin prêt pour le réveil du printemps.



Le moulin de "Meilh Wenn" / Moulin Blanc

Il y a le Léon et la Cornouaille, les Finistère nord et sud de la Poste, les degrés Celsius supplémentaires dont le sud bénéficierait, les vaches léonardes réputées plus replètes et prolifiques que celles du sud... Il y a aussi le Finistère des "milinou" et celui des "meilhou", moulins en français dans les deux cas.



UN PIGNON PLONGEANT DANS LA RIVIÈRE RÉSERVE PARFOIS DE MAUVAISES SURPRISES MALGRÉ L'OUVREMENT DES VANNES DE DÉCHARGE.

Je me suis installé près de "Millin Pen ar C'hreac'h" dans le bas Léon brestois (le moulin du haut de la montée/l'extrémité de la colline ; c'est son ancien manoir qui est ainsi positionné, car ce n'est pas un moulin à vent !). Je suis né près de "Meilh Wenn" dans la Cornouaille quimperloise (le moulin blanc, traduction officielle pour la toponymie française).

Le meunier est tout naturellement dénommé "millier" ou "meilher" selon la zone. Le suffixe "er" pose ainsi tout de même l'unicité de la langue bretonne au-delà des différences occasionnelles de vocabulaire et/ou de prononciation.

"Meilh Wenn" se trouve à proximité d'une vieille fontaine, "Feunteun Wenn" (Fontaine Blanche, Pure ou Sacrée), autrefois dotée d'une croix selon les dires. Une chapelle dénommée "Ils Wenn" se dresse aussi à une courte distance, juste à côté de l'école de hameau désaffectée. Le toponyme français "L'Église blanche" désigne aussi mon hameau natal. Proche sur le plateau, "Meilh Wenn" fut une dépendance du manoir du "Quillio" peu éloigné, tout comme beaucoup de fermes du secteur, anciennes métairies.

Le barrage mouille qui fut construit tira parti d'un dénivelé de la rivière "Ster Goz" (vieux rivière) à cet endroit et permettait de créer une retenue sur plusieurs centaines de mètres en amont.

La maison du meunier fut placée sur la rive même de la retenue. Son pignon plongeant dans la rivière portait

âtre et cheminée. A l'angle de ce pignon un accès à l'eau pour la lessive et le puisement de l'eau du ménage fut aménagé. Contrairement à la plupart des moulins qui disposaient à proximité d'une fontaine accompagnée d'un lavoir, celui-ci semble-t-il à toujours été dépendant de l'eau de la rivière. Cependant, selon les circonstances, on pouvait s'approvisionner à "Feunteun Wenn", distante de plus de 500 m.

Cet emplacement de la maison, s'il procurait "l'eau courante" à domicile, a causé quelques déboires aux occupants. Il leur arrivait en effet, ainsi qu'à leurs lits, de prendre des bains de pieds non désirés en cas de crues sévères, malgré l'ouverture des vannes du barrage. C'est étonnant car la maison aurait pu être construite à quelques dizaines de mètres de la rive, hors de la zone inondable.

On peut se demander si ses constructeurs n'ont pas utilisé les fondations d'un moulin plus ancien. Ceci expliquerait la situation de ce pignon aux pieds dans l'eau. L'examen de sa base extérieure permet de repérer quelques indices qui conforteraient cette hypothèse. Auquel cas le moulin et le barrage visibles actuellement seraient une seconde édition de l'aménagement des lieux pour tirer parti de l'énergie hydraulique offerte par le "Ster Goz".

Marcel Benot

Fontaine Blanche
La couleur blanche était très rare dans la nature, le très grand nombre de « Fontaine Blanche, Feunteun Wenn ne peut donc être qu'un vestige du caractère sacré de cette-ci ».
Jean-Marie Rioude, La Toponymie Celtique, Éditions du Félin.

Barrage mouillé
barrage qui laisse passer l'eau sur le dessus, contrairement à la chausée qui permet la traversée à sec.

Hérons dans l'eau

Montés sur des échasses, les longs doigts plantés dans la vase, emmanchés d'un long cou, armés d'un bec faisant office de poignard, l'allure silencieuse et l'œil chafouin, les hérons possèdent tout l'attirail du parfait chasseur amphibie. Mais un héron peut en cacher un autre...



LE HARPON DU HÉRON CENDRÉ EST PRÊT, GARE AUX ÉCAILLES !



UN BLONGIOS NAIN ESSAYE DE PASSER INAPÉRÇU, L'AVEZ-VOUS TROUVÉ ?



LA GRÂCE DE LA GRANDE AIGRETTE EN VOL

Ces oiseaux gracieux et élégants n'ont pas toujours bonne presse, notamment auprès des pêcheurs, qui voient d'un mauvais œil cette concurrence venue du ciel. Ce n'est pas le cas partout. Ainsi en Chine, le héron est symbole de force et d'une longue vie. Les Égyptiens l'honorent en tant que créateur de la lumière, et les Amérindiens font de lui le symbole de la sagesse. Chez nous, ce n'est donc souvent qu'un redoutable mangeur de poissons, ce qui est bien réducteur. A leur menu, on trouve aussi des amphibiens, des reptiles, des petits rongeurs, des insectes, des crustacés et des mollusques.

flaques du littoral. Peut-être avez-vous déjà eu aussi la chance d'apercevoir au crépuscule ce curieux volatile qu'est le butor étoilé ? Trapu, arborant un plumage de hibou, cet oiseau discret se remarque davantage par son chant guttural dont Buffon disait : « *Pourrait-on imaginer que cette voix épouvantable, fut l'accent du tendre amour ?* Le Bihoreau gris, au plumage tricolore et à l'œil rouge sang, possède également des mœurs nocturnes. On l'observe essentiellement en Loire-Atlantique, tout comme le rare blongios nain, plus petit héron européen et le crabier chevelu, qui porte bien son nom.

Du géant au minuscule

La famille des ardeidés est représentée par neuf espèces dans notre région. Tous ont plus ou moins en commun les caractéristiques citées plus haut. Chacun connaît le héron cendré, auguste échassier commun dans nos contrées, du littoral au plus petit des étangs en passant par les prairies où il malote volontiers. C'est lui qui est montré du doigt quand il s'agit de désigner un vilain piscivore. Le héron pourpré, majestueux visiteur d'été aux couleurs plus chaudes, est plus svelte et beaucoup plus rare que son cousin sédentaire. Peu de roseières l'accueillent dans notre région. La grande aigrette est une nouvelle venue depuis quelques années. Très grande et immaculée, on peut l'observer avec un peu de chance, ici dans un champ, là au bord d'un étang. On prendra garde à ne pas la confondre avec l'aigrette garzette, bien plus petite, au bec noir et aux curieux pieds jaunes. La huppe au vent, il est fréquent de voir ce petit héron pêcher dans les

Princes des marais

Le meilleur moyen d'observer ces drôles d'oiseaux est de fréquenter leurs milieux de prédilection. Pour la majorité d'entre eux, ce sont les marais et particulièrement les roseières. La grande Brière, le lac de Grand lieu et la baie d'Audierne sont les endroits recommandés, mais ici et là, d'autres sites peuvent offrir des surprises. Même les plus improbables ! Comme cette observation du blongios nain au printemps au bord d'une mare dans un parc de loisirs de la région Rennaise ! Peut-être vous aussi, vous trouverez-vous face-à-face cet hiver ou plus tard, avec le regard de l'un de ces élégants échassiers ? Peut-être surprendrez-vous un de ces hérons engloutissant des grenouilles ? Et en levant la tête, vous admirerez aussi peut-être ce vol lourd, cou replié et pattes pendantes du héron cendré ? Et si c'était le signe d'une longue vie à venir... ?

Michel Riou

Ardéidés
Un peu d'étymologie ! Le nom héron ne vient pas du grec *ardéios* (le "héron"), qui donna *ardea* en latin, mais de l'allemand *hegro* qui produisit au XIIe siècle *haron*, aigron puis héron.

Commun
Difficile d'imaginer que son extinction était envisagée il y a un siècle. Il recolonise notre région depuis les années 40.

Roseières
Le pourpré comme quelques autres espèces niche dans les roseières. D'autres construisent leurs nids dans les arbres et se regroupent parfois en héronnières.

Plus petit héron
Entre 30 et 40 cm ! En vol, on dirait une tourterelle !

Crabier chevelu
Sa tête est ornée de plumes blanches et jaunes appelées aigrettes.



La nature change, sa nature en aussi...

La ville s'est construite autour de la nature, la mettant en valeur ou la cachant parfois, oubliant sa force aussi. Aujourd'hui, la nature si précieuse, bien commun, est mise à mal ou pire, disparaît ; les campagnes ne sont plus, pour certaines espèces animales, des milieux accueillants. Certaines trouvent refuge en ville ; un brin incohérent, non ? Et pourtant force est de constater que la ville peut offrir beaucoup d'avantages : gîte et couvert souvent au rendez-vous, utilisation des pesticides en baisse, mise en valeur d'espaces verts...

Pourtant ce tableau reste un peu idyllique car les mentalités citadines ne sont pas toujours prêtes à voir le gazon et les fleurs des champs envahir les trottoirs, ou les monuments historiques colonisés par les chauve-souris. Certaines collectivités luttent encore à grands coups de chimie afin de réguler la logique colonisation logique du minéral par le végétal. Beaucoup encore introduisent des espèces végétales inadaptées aux milieux, quand d'autres imperméabilisent les milieux naturels situés dans leur périphérie. L'eau n'échappe pas à ce combat perpétuel : assèchement, consommation excessive, canalisation, busage...

Oui, la ville peut être un refuge de nature mais encore faut-il le vouloir. Outils réglementaires de gestion de l'espace ou de classement, actions associatives ou initiatives des collectivités, des leviers existent ; reste à chacun à s'en emparer.

Des partenariats réussis entre associations et collectivités



Plusieurs associations ont élaboré des chartes et programmes d'actions permettant aux collectivités de s'engager vers la préservation de la nature en ville. Des expériences avec des acteurs spécialistes dans leur domaine dont chacun peut s'inspirer. La plupart d'entre elles sont d'ailleurs reproductibles chez le particulier. Inventaire non exhaustif...

Peur sur la ville

Il n'y a pas une seule et unique cause menaçant la présence de la nature en ville. Elles sont multiples et se combinent. L'urbanisation conduit à une altération de l'habitat, des processus écologiques, des interactions inter et intra-espèces. Réseaux et modes de transports, clôtures, imperméabilisation, lumière artificielle, concentration de la population, des industries sont ainsi responsables d'un grand nombre de nuisances pour le milieu et les espèces qui en dépendent.

Le grignotage par le béton et le bitume

À l'échelle bretonne, l'INSEE annonce en 2040, une population atteignant les quatre millions d'habitants soit une augmentation de 800.000 personnes. Cette hausse induira des demandes en termes de nouveaux établissements scolaires ou de soins, une augmentation des moyens de transports... L'étalement urbain et péri-urbain affecte grandement la capacité des villes et villages à jouir d'une nature proche. Une politique à courte vue de développement des zones commerciales, artisanales ou de lotissements menace les terres agricoles.

C'est à bâbord qu'on chante...

Le transport de personnes ou marchandises est la principale source de pollution sonore dans les aires urbaines, notamment pour les oiseaux. Le bruit des voitures couvre celui de leur chant, impossible alors de marquer son territoire, d'attirer les femelles, d'avertir ou d'être averti de la présence d'un prédateur ou d'un danger. Certains rouges-gorges ont modifié leur période de chant, les rossignols chantent plus fort et, les mésanges charbonnières ou les merles utilisent des fréquences plus élevées passant ainsi au-dessus du brouhaha de la ville.

Un regard éclairé

Si de nombreuses zones sont peu bruyantes la nuit, rares sont celles qui échappent aux lumières artificielles.

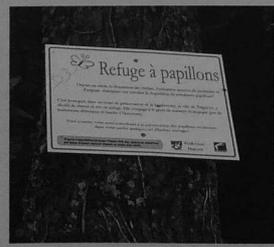
Refuge à papillons

Issue d'un partenariat entre Viv'Armor nature et le Groupe d'étude des invertébrés armoricains (GREIA), l'opération vise à favoriser le retour des papillons. Que l'on soit collectivité ou particulier, il est possible de signer la charte pour la préservation des papillons. Les grandes lignes de cette charte sont de concevoir et d'entretenir un espace de façon à fournir aux papillons les conditions favorables à la réalisation de la totalité de leur cycle biologique, de conserver des gîtes à leur intention de ne pas utiliser de pesticides et de réaliser un fauchage tardif.
Plus d'informations et contact : http://vivarmor.pagesperso-orange.fr/actions/papillons/presentation_papillons.htm

Le but de l'éclairage urbain doit être d'éclairer le sol et non pas le ciel ; or, encore beaucoup d'installations font concurrence aux étoiles, ce qui constitue un énorme gaspillage et une nuisance pour les espèces animales (et les passionnés d'astronomie !). Les papillons voient leur cycle physiologique perturbé par cette présence permanente de lumière, les migrateurs perdent leurs repères et sont désorientés, les chauves-souris désertent les clochers, les bâtiments, les civités. Les oiseaux adaptés à la ville ont tendance à augmenter le nombre de couvées car ils disposent de plus de temps pour la recherche de nourriture (cas des étourneaux, des pigeons ou des rouges-gorges).

Des espaces verts pas si verts

La lutte perpétuelle contre une flore pionnière altère considérablement la place de la nature en ville ; par l'utilisation de techniques polluantes (pesticides notamment) et par un affaiblissement réel de la diversité floristique et faunistique. L'uniformisation, tant par les pratiques que par les choix des végétaux, tend à menacer la présence de la nature en ville. Cela est parfois renforcé par le choix d'espèces non indigènes donc non adaptées à notre climat et notre sol, qui vivent ou ne survivent que grâce à de nombreuses béquilles chimiques. De plus, ces plantes conviennent rarement à notre faune locale, peu friande de leur fruit ou incapable de puiser leur nectar. Des outils et techniques existent pourtant pour améliorer cette situation.



Parcs et jardins rennais

Les parcs et jardins de Rennes ont été classés en cinq catégories, à chaque type d'espace correspond un protocole d'entretien particulier. Dans les jardins structurés très fleuris (cat.1), la nature est très maîtrisée, les gazons sont coupés ras, les massifs bêchés, fertilisés et arrosés, les allées n'acceptent pas de plantes indésirables. Les jardins structurés (cat.2) sont caractérisés par un fleurissement permanent à l'aide d'arbustes et de plantes vivaces, les tontes y sont fréquentes. La catégorie 3 représente 50% des surfaces de la ville, ce sont les jardins d'accompagnement. Les végétaux plantés y cohabitent avec une végétation spontanée. L'entretien est maîtrisé dans les allées, les tontes du gazon sont plus hautes et moins fréquentes. Dans les jardins champêtres (cat.4), la flore spontanée est favorisée et très présente notamment dans les prairies et les lisières, les plantes indésirables sont tolérées dans les aires sablées des zones de jeu et des allées. Enfin les jardins de nature (cat.5) voient les herbes se développer dans les espaces laissés libres par la végétation naturelle déjà présente ; le fauchage ou broyage des prairies est réalisé une fois par an et il n'y a pas de désherbage des allées.

Changeons de regard

L'un des principaux ennemis de la nature en ville est la perception qu'en ont ses habitants. Certaines espèces animales (champignons, insectes, oiseaux...) ou végétales (pissenlits, mousses, lichens...) induisent des inconforts mal perçus par la population, que cela soit dû à leur nombre, à leurs déjections, aux dégâts qu'ils infligent aux constructions ou simplement par leur aspect. Que faire pour l'acceptation de la végétation en ville ?

Du plan de désherbage...

Initialement, le plan de désherbage communal a été pensé pour lutter contre la pollution des eaux par les pesticides, il possède également de nombreux vertus vis-à-vis de la nature en ville. Il permet d'ajuster les pratiques d'entretien, ainsi la mise en œuvre de techniques alternatives au désherbage chimique voire l'arrêt de l'entretien intensif qui en découle sont ainsi bénéfiques pour la diversité faunistique et floristique.

... à la gestion différenciée

La réflexion des collectivités autour du désherbage les entraîne à appréhender un grand nombre de questions : temps de travail, choix des revêtements, choix des espèces ornementales, nouveaux aménagements... les amenant parfois jusqu'à la gestion différenciée. « La gestion différenciée fait évoluer le modèle horticole standard en intégrant à la gestion des espaces verts un souci écologique » (source : Mission gestion différenciée). Parmi les grands principes de la gestion différenciée : adapter l'entretien à chaque espace selon sa vocation et son utilisation, concevoir des aménagements en adéquation avec les ressources du site, créer un cadre de vie agréable et des paysages et une nature diversifiés.





Ma ville est belle sans pesticides

De plus en plus de collectivités s'engagent dans un plan de réduction drastique des pesticides démontrant ainsi que l'on peut s'affranchir de ces produits. Ce changement de pratique nécessite de faire œuvre de pédagogie auprès des habitants. L'opération "Ma ville est belle sans pesticides" proposée par Eau et Rivières a pour but d'améliorer la communication entre les habitants et les collectivités autour des nouvelles pratiques de gestion des espaces verts.

Par le biais d'une invitation personnelle dans leur boîte aux lettres, les habitants sont conviés à participer à une demi-journée d'échanges et de pratique auprès de chez eux. Le programme est construit collectivement et peut comporter la présentation de la politique communale en matière de réduction des pesticides, la découverte des principes de jardinage au naturel et d'acceptation des plantes spontanées en ville, la découverte et l'utilisation de matériel de désherbage manuel (pic bêche, bio fourche, tire ronces, binettes...), des ateliers de semis sur l'intersite entre l'espace public et privé, la distribution d'un livret et d'autocollants "Ma ville est belle sans pesticides" mais aussi l'expo "Jardiner au naturel", l'organisation d'une conférence sur le thème des pesticides en soirée ou du jardinage au naturel en journée.

Plus d'information : <http://educatif.eau-et-rivieres.asso.fr>



Refuge LPO

Le programme existe depuis la création de la Ligue de protection des oiseaux (LPO) en 1912. Plus de 15 000 propriétaires (particuliers ou personnes morales) composent ce réseau. Le refuge LPO est un terrain public ou privé de toute taille et de toute nature dont le propriétaire ou le gestionnaire s'engage à créer les conditions propices à l'installation de la faune et de la flore sauvages, renoncer aux produits chimiques, réduire son

impact sur l'environnement, faire de son refuge un espace sans chasse pour la biodiversité.

Plus d'informations : <http://www.lpo.fr/>

ici, nous protégeons la nature



Embellissons nos murs

Initiée par l'association "Rennes jardin" en 2000, puis étendue à la ville de Rennes en 2004, "Embellissons nos murs" est depuis 2007 animée par la Maison de la consommation et de l'environnement (MCE), l'association Bretagne Vivante ainsi que la Société d'horticulture d'Ille-et-Vilaine en partenariat avec la ville de Rennes. L'opération permet aux rennais de végétaliser les murs de leur ville. Plutôt qu'un entretien contraignant et difficile pour empêcher l'apparition d'herbes indésirables en pied de mur, on y plante des végétaux adaptés. Une bande de trottoir de 15 cm de large est découpée ensuite le propriétaire peut y installer les végétaux grimpants ou rampants de son choix et entretient son petit coin de nature en ville. Un guide méthodologique et des outils sont en cours de création à destination des villes et villages souhaitant mettre en place cette opération.

Plus d'informations : <http://www.jardinauraunature.org/>



Brest même !

La ville de Brest est plus connue pour ses averses et son tonnerre que pour la biodiversité qu'elle accueille et sa gestion équilibrée des espaces naturels. Pourtant cette ville, reconstruite en quasi totalité après la seconde guerre mondiale, mène depuis 20 ans une politique de retour à la nature que l'on peut qualifier d'innovante.

Entretien avec Régine Daras
Responsable Division Milieux et Impacts,
Direction de l'Écologie Urbaine
à Brest Métropole Océane



Eau et Rivières : Nature et ville deux mots qui peuvent se réconcilier ? Régine Daras : Oui, ils doivent se réconcilier, cela va de soi, ils n'auraient jamais dû apparaître en opposition. Après ce n'est pas simple, car la nature en ville ne sera jamais la nature idéalisée. Beaucoup de gens confondent nature et espace naturel primitif. Celle qui existe aujourd'hui est transformée par l'homme, de façon positive ou négative et dans laquelle il s'inscrit. Les éléments de naturalité présents sur notre territoire ont une histoire commune très forte avec l'être humain.

C'est quoi les compartiments de la nature dans une agglomération comme BMO ?

BMO regroupe 8 communes, a une population de 217000 habitants sur un territoire de 22000 ha. BMO, c'est 8000 ha de zone urbaine, 8000 ha d'espaces agricoles, 5500 ha

de milieux naturels, un littoral de 70 kms et un réseau hydrographique de 350 kms et bien sûr la présence de la rade de Brest, emblème de notre territoire. Le territoire de BMO a un relief marqué, des plateaux où sont présents, l'agriculture et l'habitat et qui sont découpés par un réseau très dense de petites vallées souvent encaissées et qui irriguent l'ensemble du territoire. Ces vallées ainsi que toute la zone littorale constituent des espaces de nature et de balades pour la population de l'agglomération brestoise. Ce réseau hydrographique et ces espaces naturels associés, peu visibles sur la ville de Brest, se révèlent lorsque l'on s'éloigne un peu de l'hyper centre vers les communes périphériques.

Est-ce qu'il est aisé de réintroduire de la nature en ville ?

Dans les nouveaux quartiers, c'est plus facile ; moins d'étalement urbain,

moins d'imperméabilisation, une prise en compte de l'environnement dès l'amont des projets (milieux naturels, gestion des eaux pluviales, énergie). A Brest, on a innové il y a 10 ans sur la ZAC du

constituent le ruisseau et ses prairies ; une zone humide jusque là cultivée et qui n'avait pas été repérée au PLU a même été redécouverte et sera « épargnée » ; mais surtout il intègre de la densité

BMO
Brest Métropole Océane
ZAC
Zone d'Aménagement
Concerté
PLU
Plan Local d'Urbanisme

Un peu d'histoire

A la fin des années 80, les militants d'Eau et Rivières proposent à la collectivité un partenariat dont l'objectif est l'entretien des fonds de vallées. De nombreuses écoles vont alors découvrir les joies des chantiers « rivières propres » sous la conduite de Gilbert Duigou alors animateur sur basé à Bannalec. Très vite l'idée de ne plus gérer ces milliers d'hectares comme des espaces verts mais bien comme des milieux naturels, fait son chemin (Plan bleu) et l'agglomération brestoise, s'entoure alors de compétences et accueille dans ses bureaux (sous convention de mise à disposition), un salarié d'Eau et Rivières (Pierre Thulliez, aujourd'hui Responsable de la cellule Espaces Naturels Sensibles du Conseil général du Finistère), qui expérimentera pendant près de 10 ans, la gestion et la restauration des milieux naturels urbains et périurbains, et un salarié de Bretagne Vivante (Luc Guillard) qui lui interviendra (et intervient toujours !) sur la connaissance et l'expertise naturaliste.

Mesnos, en protégeant le ruisseau et les zones humides associées. Pour autant il s'agissait d'un habitat individuel consommateur d'espace. Aujourd'hui, par exemple, le projet urbain de La Fontaine Margot va plus loin. Comme à Mesnos il projette de maintenir les éléments naturels que

urbaine. Aujourd'hui on partage avec les urbanistes les mêmes conceptions de l'espace. Pour réussir la densification, il faut rester attractif et pour cela il faut notamment créer des espaces publics de qualité, des espaces de respiration et de nature de proximité.

Et sur les quartiers anciens est-ce possible ?

Sur les quartiers existants, par contre, le travail est considérable, mais progressivement, dans la requalification de ces quartiers, on peut ramener des éléments de naturalité. La gestion écologique des espaces publics sans pesticides, la gestion différenciée des espaces verts, le choix d'espèces endogènes et diversifiées pour les plantations, la gestion alternative des eaux pluviales ; toutes ces actions mises en œuvre par les différents services de BMO contribuent à réintégrer de la nature en ville.

Est-ce que le principal ennemi de la nature en ville, ce n'est pas la perception négative qu'en ont ses habitants ? C'est en partie vrai, sans savoir exactement comment cette perception évolue. Par exemple, sur la question des phytosanitaires, après la décision de BMO de ne plus employer ces produits, les équipes de jardiniers et les agents d'entretien sur le terrain font part de réticences de certains habitants... Pour autant il ne faut pas reculer et pour cela il faut communiquer. C'est d'ailleurs quelque chose qui va monter en puissance à BMO, avec des outils d'animation et de sensibilisation très forts, pour que la population se sente concernée : expliquer, obtenir l'adhésion, faire de l'usager un acteur sur ses propres pratiques. Car en termes de biodiversité et de qualité de l'eau, la collectivité ne doit pas être le seul acteur. On a d'ailleurs les

mêmes raisonnements sur les questions énergétiques. Les élus attachent beaucoup d'importance à cette notion d'exemplarité.

Comment ces questions ont-elles émergé à BMO ?

Il faut quasiment remonter à la fin des années 80 pour voir émerger un document d'orientation appelé le Plan Bleu. Dans ce plan se trouvaient plusieurs fiches et diversifiées pour les plantations, la gestion alternative des eaux pluviales ; toutes ces actions mises en œuvre par les différents services de BMO contribuent à réintégrer de la nature en ville. Comment ces questions ont-elles émergé à BMO ? Il faut quasiment remonter à la fin des années 80 pour voir émerger un document d'orientation appelé le Plan Bleu. Dans ce plan se trouvaient plusieurs fiches et diversifiées pour les plantations, la gestion alternative des eaux pluviales ; toutes ces actions mises en œuvre par les différents services de BMO contribuent à réintégrer de la nature en ville. Le Plan Bleu a mis en évidence les problèmes de pollution de l'eau (nitrates, pesticides...) mais aussi l'intérêt représenté par l'ensemble des espaces naturels et pas seulement les espaces verts. La dépréciation des fonds de vallée (décharges sauvages, enrichissement, fermeture du paysage) a également été diagnostiquée. BMO qui voulait démarrer une action dans ces domaines qu'elle ne connaissait pas beaucoup, a d'abord souhaité expérimenter avec les associations (cf. encadré). Le Contrat de Baie a été également l'initiateur de la reconquête de la qualité de l'eau des ruisseaux et de la rade de Brest : amélioration du système d'assainissement, plan de désherbage, préservation des zones humides...

Quels outils sont aujourd'hui à votre disposition ?

PLU, TVB et SAGE de l'Elorn sont aujourd'hui les outils qui en quelque sorte

ont succédé au Plan Bleu. Dans le cadre de la révision de notre PLU, le travail consiste aujourd'hui avec les urbanistes à « grenelliser » notre trame verte et bleue. Elle existait déjà dans le PLU de 2005 mais on la reactualise. En 2005 les choses n'étaient pas aussi cadrées. La réflexion porte beaucoup plus sur l'intégration de la nature dans la ville. Si la trame est bien sûr basée sur la préservation, parmi lesquelles le réseau des milieux naturels, ruisseaux, zones humides, espaces remarquables du littoral, on souhaite également mettre l'accent sur la trame urbaine, et mieux relier, connecter les espaces verts du centre ville entre eux. Il s'agit de conforter ou rétablir des connexions, par des chemins, des liaisons vertes support des déplacements doux, coupure d'urbanisation et support de biodiversité. Le SAGE de l'Elorn fixe le cadre de la politique de BMO dans la poursuite de son action de reconquête de la qualité de l'eau : préservation des usages (eau potable, baignade, con-



Refuge pour les chauves-souris

Pour enrayer la disparition des chauves-souris, le Groupe mammalogique breton (GMB) a mis en place cette opération. Elle consiste en un engagement moral entre le GMB et un propriétaire (collectivité ou particulier) qui garantit des pratiques d'entretien du bâti et des jardins respectueuses des chauves-souris. Par ailleurs, les signataires reçoivent un guide technique ainsi qu'un panneau signalétique. Le GMB, de son côté, porte conseil et assistance aux signataires et peut intervenir sur place en soutien aux propriétaires.

Plus d'informations et contact : <http://www.gmb.asso.fr/>

chyliculture) mais aussi élément vital pour l'amélioration de la biodiversité aquatique.

Comment êtes vous organisés pour traiter ces questions ?

Toutes les missions à caractère environnemental sont regroupées depuis 2007 dans une Direction de l'écologie urbaine qui gère une grande partie des



TVB
Trame Verte et Bleue.
SAGE
Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux



politiques sectorielles de l'environnement (eau, assainissement, biodiversité, espaces naturels...) en y intégrant aussi les problématiques énergétiques et une mission de transversalité vers les autres directions.

Les projets à court terme de BMO ?

C'est bien évidemment de poursuivre toutes les politiques menées et citées précédemment. Je voudrais également signaler la réflexion et le plan d'action de la Direction des Espaces Verts sur les arbres en ville. À signaler également l'installation des ruches dans ces nouveaux espaces de nature libérés de la chimie des pesticides (jardin du Stangalard, Hôtel de Ville, Serres municipales, Bodonnou etc.). C'est révélateur d'une évolution.

C'est aussi rendre plus lisible notre action sur la biodiversité, comme il y a le plan énergie-climat, cela passera sans doute par la rédaction d'un Plan biodiversité. Car même si on mène de nombreuses actions sur le sujet, elles ne sont pas suffisamment lisibles et partagées...

Comment expliquez-vous qu'avec toute cette intelligence collective on ait encore des polémiques sur certains aménagements comme c'est le cas autour du projet de création de route qui doit passer dans la vallée urbaine du Restic ?

C'est notamment une question d'échelle. Selon que l'on regarde à l'échelle de BMO ou à celle de la petite vallée du Restic, l'analyse n'est pas la même. Sur le territoire de BMO, en 1995, les zones humides protégées au PLU représentaient 60 ha, aujourd'hui il y en a 1200 ha. De plus, au travers du CTMA, BMO a entamé un projet de restauration des zones humides, des ruisseaux, des continuités piscicoles en intervenant sur l'amélioration progressive de ces ouvrages (changement de buses sous voirie pour restaurer la continuité piscicole, débouage de ruisseaux). Toutes ces pratiques s'ancrent progressivement dans les services. Il est très excessif de réduire ce projet de voirie à une destruction de la vallée

du Restic. Il s'agit de faire passer une route, tout en minimisant l'impact de cette infrastructure dans la vallée, car la ville continue de bouger. L'intérêt d'avoir eu des échanges avec les opposants dont Eau et Rivières, c'est d'avoir amélioré le projet. Des zones humides aujourd'hui sous des remblais vont être réhabilitées, des busages de cours d'eau vont être revus.

ville plus compacte est vivable, habitable, si la population bénéficie d'espaces de respiration, d'espaces de nature de proximité. Le travail au sein de la DEU, c'est d'aboutir au meilleur compromis possible entre développement et respect de la nature. La ville ne peut être figée. La nature non plus n'est pas figée. Les milieux, les espèces animales, végétales sont en perpétuelle

CTMA
Contrat Territorial des Milieux Aquatiques
DEU
Direction de l'Écologie Urbaine



Abeilles, sentinelles de l'environnement

Ce programme s'adresse aux collectivités désireuses de réagir face à la disparition des abeilles et des pollinisateurs sauvages. Les communes, communautés de communes, départements ou même régions signent une convention de partenariat avec l'Union nationale de l'apiculture française (UNAF). Elles s'engagent pendant 3 ans à soutenir les actions de l'UNAF pour la défense des abeilles et des pollinisateurs sauvages et d'en faire la promotion et d'installer un rucher de 6 ruches sur leur territoire du partenaire ; l'UNAF assure le suivi et l'entretien de ce rucher ainsi que la récolte et l'analyse du miel, fournit des supports pédagogiques sur l'apiculture et fait la promotion du partenaire au niveau national et local.

Plus d'informations et contact : <http://www.abeillesentinelles.net/index.html> et <http://www.apipro-bretagne.net/>



L'avenir pour Brest vous le voyez comment ?

Il faut bien sûr poursuivre et conforter toutes les politiques environnementales mises en œuvre. Il faut néanmoins être conscient qu'une ville pour qu'elle puisse continuer à être dynamique et attractive doit pouvoir « bouger », évoluer, créer de nouveaux espaces et aménagements pour accueillir de nouveaux habitants, de nouvelles activités. Le challenge à relever, c'est être dynamique en artificialisant le moins d'espaces possibles, en densifiant, reconstruisant plus la ville sur elle-même. Une

évolution. C'est de cette capacité d'évolution, d'adaptation, tout à fait remarquable que la nature tire toute sa vitalité et on a tendance à l'oublier. Il faut également être conscient que la « richesse naturelle », présente sur le territoire de BMO, fait partie intégrante de son attractivité ; il faut savoir la préserver.



La Trame verte et bleue en ville, un outil pour l'avenir ?

Les villes bretonnes ont généralement été édifiées au bord des fleuves et bien souvent des confluences majeures. Ces axes constituent de manière évidente ce que l'on qualifie aujourd'hui de « corridors bleus ». Ils peuvent également constituer des « corridors verts » quand les berges offrent des qualités suffisantes. Encore faut-il qu'une volonté politique forte accompagne une reconnaissance de ce potentiel.

vent infranchissable pour les animaux lors de leurs déplacements. La Trame verte et bleue vise à protéger les espèces et habitats d'intérêt patrimonial (espèces d'intérêt national et d'intérêt régional) mais également la nature ordinaire, pour laquelle la ville offre, à l'exemple des ruches dans les villes, un nouveau territoire de vie.

Double peine pour les villes

D'autres enjeux se trouvent directement concernés par cet outil réglementaire. La proximité des fleuves ou cours d'eau fait peser un risque particulièrement grave en ville : le risque d'inondation. L'élaboration d'une trame bleue en ville peut répondre à l'objectif de prévention des crues en garantissant la connexion latérale entre le lit mineur, le lit majeur et les annexes hydrauliques. Encore faut-il que la densification des villes ne grignote les rares espaces d'expansion des crues urbains, dont la faible constructibilité les avait jusqu'à présent épargnés. Entre la nécessité de densifier pour éviter l'étalement urbain (qui nuit à la trame verte) et celle de ne pas densifier la ville sur des zones d'expansion de crue, c'est à une révolution culturelle que les élus et les urbanistes doivent s'atteler.

Une trame pas si nouvelle

Les membres d'Eau et Rivières de Bretagne ont inconsciemment intégré cette notion de trame depuis de nombreuses années, reste pour eux à en acquérir le vocabulaire. L'activité d'éducation à l'environnement en est un bon révélateur, ainsi les animateurs (trices) qui se sont succédé à Rennes, Quimper, Lorient, Brest... ont depuis plus de 20 ans, amené des milliers d'enfants à découvrir et comprendre ces corridors totalement imbriqués dans la ville. Ils ont ainsi, à leur manière, contribué à leur sauvegarde et mise en valeur. La protection de l'espèce emblématique qu'est le saumon par de nombreuses générations de militants, en est une autre preuve. Les villes bretonnes ont ainsi intégré (parfois par la contrainte) la nécessité de ne pas faire obstacle à la migration de ces poissons. Cette culture de la continuité piscicole, y compris en secteur urbain, permettra aux bretons de mieux intégrer ces notions de trames écologiques, c'est en tous les cas ce à quoi nous aspirons.

Trame verte et bleue

La Trame verte et bleue consiste à conserver voire établir les continuités écologiques, c'est-à-dire un réseau d'espaces naturels terrestres, littoraux, humides et aquatiques permettant aux espèces animales et végétales de vivre et de se déplacer. Elles sont constituées de réservoirs de biodiversité connectés par des couloirs naturels. Le Grenelle de l'environnement avait prévu la création de la Trame verte et bleue (TVB) en France pour fin 2012. La loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement l'a donc instituée. Elle sera complétée par un autre outil issu du Grenelle : la Trame Verte et Bleue urbaine. L'élaboration de la Trame verte et bleue passe par la définition d'orientations nationales qui seront adaptées au niveau breton par un schéma régional de cohérence écologique, dont la validation est prévue pour 2013. Ce schéma devra être pris en compte par les documents d'urbanisme (SCoT, PLU, POS, carte communale).

COURS D'EAU, ZONES HUMIDES ET BOISÉES CONSTITUENT LA BASE DE LA TRAME VERTE ET BLEUE.

La Trame verte et bleue en ville, il faut l'avouer, répond en premier lieu au besoin de naturalité des citadins. Mais ce besoin peut se concilier plutôt aisément avec certains enjeux de biodiversité. Créer des continuités écologiques en ville est important car les cités et leurs agglomérations s'étalent sur des territoires si vastes qu'elles constituent un obstacle sou-

Le temps du saumon

Le saumon atlantique est une espèce importante pour notre association, c'est notre Astérix à nous ! L'association, alors APPSB, s'est constituée il y a quarante-deux ans autour de cette espèce symbole d'endurance, de ténacité et de fidélité à sa rivière natale.

Un programme d'animations varié

Pour renouer avec nos premières amours et parce que le Centre Régional d'Initiation à la Rivière (CRIR) a la chance d'être au bord d'une des plus belles rivières de Bretagne, les animateurs du centre ont organisé pendant deux mois un programme d'animation autour de *Salmo salar*. Cette opération, baptisée « le temps du saumon », a été l'occasion d'organiser une exposition en plein air autour du château à partir de photos d'amateurs et de photos de Michel Roggo, photographe à la stature internationale en la matière (voir encart). En plus de l'exposition, le CRIR a mis en place des animations grand public, des animations jeunes, une conférence avec Jean-Yves Kernarrec et un atelier cuisine autour du saumon. Cet atelier a été organisé en partenariat avec Jean Yves Robert, chef du Relais de l'Argoat, connu pour une cuisine accessible et de qualité à partir de produits locaux.



« INFATIGABLE SAUMON... »

Les saumons se font attendre

En libre-service, gratuite, sans contrainte d'horaire, l'exposition a attiré des dizaines de visiteurs profitant de l'ambiance automnale. À notre grande surprise, mais à l'image de l'engouement pour la gastronomie, l'atelier cuisine a toute de suite fait le plein. Concernant les animations, malgré des réservations, nous avons malheureusement dû les annuler une à une faute de saumon dans la rivière. Pas d'eau, pas de saumon ! La sécheresse extrêmement sévère, constatée sur le Légier comme sur de nombreuses rivières de Bretagne, laissait présager des temps difficiles pour les populations aquatiques. Nous savions que les saumons étaient bloqués dans l'estuaire et dans les grands biefs de l'aval. Dans le cas de la pluie après danse de la pluie, rien n'y faisait !

Une remontée fabuleuse et triste à la fois

Soudain, en quelques jours, la pluie s'est installée sur la Bretagne, le Légier a gonflé. Oh pas une grosse crue... Presque rien, tout juste 15 cm de plus et une eau légèrement teintée. Mais les saumons ont senti l'appel de la rivière et sont remontés en très grande quantité en quelques jours. Le lundi

5 décembre, en 2 h, nous avons filmé une centaine de sauts comme l'atteste la vidéo postée sur le site internet... le temps des saumons était enfin arrivé. Le 7 décembre, nous avons emmené une vingtaine d'enfants découvrir ce fabuleux spectacle. La vidéo montre aussi la difficulté pour *Salmo salar* de franchir les nombreux petits obstacles de nos rivières. A l'heure où se discute sur certains cours d'eau le démantèlement de certains d'entre eux, cette petite vidéo témoigne d'une véritable difficulté selon les hauteurs d'eau.

Vincent Lefebvre

Michel Roggo est un photographe

suisse reconnu internationalement pour son travail sur la faune subaquatique d'eau douce. Outre ses nombreux prix (BBC Wildlife 2004, 2008 et 2010... entre autres), il a exposé partout dans le monde : Ghaf Art Gallery d'Abu Dhabi, Musée d'histoire naturelle de Berne, The Arts House à Singapour, Muséum d'histoire naturelle de Londres...



Association pour la Sauvegarde, le Développement Harmonieux du Pays de la Baie de La Fresnaye

L'association a vu le jour en 1995 pour sensibiliser les pouvoirs publics et les citoyens à l'énorme nuisance provoquée par l'apparition systématique de marées vertes dans la Baie.



dissement des paysages, perte de l'attractivité touristique en dehors d'une étroite bande côtière. Les agriculteurs (certes par le biais d'une minorité) sont en train de s'aliéner une partie de la population et risquent d'avoir de très mauvaises surprises quand ils seront obligés de faire appel à la solidarité nationale.

Très rapidement, les autres volets de notre action : la protection de la baie (pollution bactérienne, tables à huitres à l'abandon représentant un danger pour la pêche à pied, chalutage illégal à l'intérieur du zéro des cartes marines...). Nous nous sommes associés aux actions engagées contre les extractions de maërl. Pour le problème des éoliennes en Baie de Saint-Brieuc, nous n'avons pas rallié les opposants au projet. Le problème très important de l'alimentation énergétique du pays nécessite une réflexion importante et ne peut être balayé sans données scientifiques sérieuses.

Nous considérons comme très important la protection et la mise en valeur du patrimoine et nous nous associons, autant que possible, à d'autres acteurs. La sauvegarde du viaduc de Port-Nieux (petit train des Côtes du Nord) nous paraît être une priorité mais les problèmes budgétaires ne sont pas à notre portée.

En conclusion, il y a, entre Erquy et Saint-Cast, une qualité extraordinaire des paysages. Il y a un énorme travail pour la protection de cette zone, une des plus belles de France (ne soyons pas chauvins !). Les personnes qui partagent ce point de vue peuvent nous rejoindre : elles seront les bienvenues.

Depuis quelques années, il n'y a pas eu de marées vertes importantes, mais c'est, probablement plus dû à des conditions climatiques (printemps froids), au ramassage des algues en hiver qu'à la diminution (qui hélas se fait attendre) des apports d'azote (très majoritairement d'origine agricole). Nous travaillons, pour cela, en étroite collaboration avec Eau & Rivières de Bretagne et avec la Communauté de Communes du Pays de Matignon.

Autre priorité : la sauvegarde du bocage

La région du Cap Fréhel a su se protéger de l'urbanisation et est actuellement confrontée à de graves problèmes liés à la rigueur de l'application de la loi Littoral. De nombreuses surfaces sont inconstructibles et donc considérées comme étant sans grande valeur. Certains agriculteurs en profitent pour faire des remembrements importants et transformer le bocage en morne plaine. Nous avons essayé d'intervenir auprès de l'État et des collectivités territoriales... sans succès. Il y a une grande anomalie : législation très rigoureuse pour l'urbanisation et absence totale de législation pour l'agriculture. Dans quelques années, il n'y aura plus de haies en zone côtière avec toutes les conséquences environnementales : érosion éolienne et pluviale, aggravation des sécheresses, enlai-

Association pour la Sauvegarde, le Développement Harmonieux du Pays de la Baie de La Fresnaye
Maire de Pihenon-Cap Fréhel (22240)
Secrétaire
annee22240@gmail.com
Président : j.mauvais@yahoo.fr

Asso 29 - Maison de la Rivière

Créée en 1985, la Maison de la Rivière est un centre de découverte de l'environnement situé à Sizun, au bord de l'Elorn. Dans un ancien moulin rénové par le Parc Naturel Régional d'Armorique, elle propose un retour aux sources pour tout savoir sur les rivières bretonnes.

En complément des animations, expositions, aquariums et autres stages de pêche à la mouche, la Maison de la Rivière vient d'aménager un sentier de découverte de la rivière accessible aux personnes en situation de handicap, sur une longueur de 1 km. Vous y serez invité à vous laisser aller à la rêverie ; l'eau y est propice, et l'Elorn offrira son merveilleux spectacle, plein de surprises et d'improvisations. Écouter le bruit des cascades, le chant d'une bergeronnette des ruisseaux, admirer les longs cheveux verdoyants des renoncules aquatiques, le ballet des libellules, ou encore des truites gobant les éphémères. Découvrir la vie de la loutre ou des invertébrés, le rôle des prairies humides, rechercher le long du parcours les multiples tâches claires des frayeries mais aussi pêcher à la mouche sur des postes spécialement adaptés pour personnes à mobilité réduite, autant de découvertes désormais accessibles à tous !



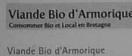
Maison de la Rivière
Moulin de Vergron - 29450 SIZUN
02 98 69 86 33
www.maison-de-la-riviere.fr
maison-de-la-riviere@wanadoo.fr

Asso 35 - Viande Bio d'Armorique

Viande Bio d'Armorique réunit des éleveurs de Bretagne rattachés à la première filière longue de porcs biologiques de France (BIO DIRECT). Cette association est née en 2010, de la volonté des éleveurs d'exister sur leur territoire. L'objectif de chacun d'entre eux est de pouvoir être acteur d'une distribution de viande biologique de proximité, vers la vente directe et la restauration collective de Bretagne.

Consommer bio et local en Bretagne. Vente directe de proximité organisée par l'éleveur vers de nombreux publics : Amap, voisins et proches, groupements d'achats, associations, comités d'entreprises... Vente vers la restauration collective, l'association est actrice aux côtés du Conseil Régional de Bretagne sur l'introduction de viande bio dans les lycées, également collèges, cantines municipales, cantines d'entreprises...

Viande Bio d'Armorique une association qui favorise le développement d'une production de porcs respectueux de son territoire et de ses ressources, dans un esprit de proximité, d'échange et de pédagogie.



Viande Bio d'Armorique
Consommateur Bio et Local en Bretagne
17 rue du Bas Village
35 677 CESSON SEVIGNE
viad@unionbiobretagne.fr
06 73 99 87 33
www.porcbiologique.fr

Asso 56 - Vivre à Plumelin

Tirs de mines, passages incessants de poids lourds dans le bourg (et aux abords des écoles !), poussières, pollutions sonores, sécurité... font partie du quotidien du Plumelinois. L'association Vivre à Plumelin a pour mission d'améliorer la qualité de vie des habitants de cette petite commune morbihannaise. En effet, nous estimons que l'activité d'une carrière n'est plus compatible avec le développement d'une commune en expansion.

En 1992, le préfet du Morbihan rejetait une demande d'extension en raison du danger encouru pour la population et demandait d'observer "la plus grande prudence" quant à la délivrance de nouveaux permis de construire, afin de préserver la tranquillité publique. Aujourd'hui, suite à une nouvelle enquête publique réalisée dans la plus grande discrétion, la carrière s'est vue octroyer une prolongation de 30 ans... soit jusqu'en 2041 !

L'association s'oppose à cette décision ! Ainsi, nous avons saisi le Tribunal Administratif de Rennes en octobre 2011. Celui-ci a décidé de suspendre cet arrêté jusqu'au jugement. La carrière peut cependant poursuivre son exploitation, mais sur les anciens arrêtés soit 80 passages de camions seulement (contre 120 à 150 passages autorisés).

Il reste encore pas mal de chemin à parcourir ! Ainsi, nous appelons toutes les personnes ou associations pouvant nous soutenir dans notre démarche à consulter notre blog, signer notre pétition ou prendre contact avec nous.



Vivre à Plumelin
22 Cité des broyeurs - 56500 Plumelin
http://vivreaplumelin.over-blog.com
vivreaplumelin@yahoo.fr

ASSOCIATIONS : elles nous ont rejoint fin 2011

Bienvenue en Zone Humide	SAINT NICODEME	22
Pour Crozon-Morgat, son littoral, son environnement	CROZON	29
Les amis du rivage de la baie du Mont Saint Michel	CHEREUX	35
Terres & Rivières	ST-LAURENT-SUR-SEVRE	93
ASSOCIATIONS : elles nous ont renouvelé leur confiance		
Association des habitants et amis du port du Guillo	CREHEN	22
APEPIT	PLUMEUR	29
ASPF	CLOHARS-FOUESNANT	29
Association N.E.C	GUILLEGOMARCH	29
Association Vivons la baie	PLOUNEOUR-TREZ	29
Baie de Douarnenez Environnement	DOUARNENEZ	29
Neiz Vran Environnement	SAINT-EVARZEC	29
Plouguerneau Nature Environnement	PLOUGUERNEAU	29
Rivière et Bocage	RIEC-SUR-BELON	29
SAUVAL	CONFORT-MELARS	29
Terre Mer Rivière	NEVEZ	29
Vivre dans Les Monts d'Airre	HUELGOAT	29
ADRB5	NOYAL-CHATILLON/SEICHE	35
Bocage Eaux et Chemins	GAHARD	35
ADEC	CAUDAN	56
ALPEP	LAUVENEGEN	56
Callune	PONTIVY	56
RBH 56 A	TAUPONT	56
Sauvegarde de Brocéliande	CONCORET	56

BZH - Déménagement à Guingamp

La délégation costarmoricaïne et le secrétariat régional traversent le Trioux pour rejoindre leurs nouveaux locaux situés au 7, place du Champ au Roy. Les adresses de messagerie restent les mêmes ainsi que les numéros de téléphone : 02 96 21 38 77 pour le secrétariat régional et 02 96 21 14 70 pour la délégation départementale.

BZH - Epidémie de carrières en Bretagne

Depuis quelques mois, du côté des projets de création, extension ou prolongation de carrière, une enquête publique chasse l'autre... Les associations ont pris le pli, et commencent à bien connaître le contexte. Il y a eu Plouray, Plumelin, Plénée-Jugon, Moréac, Néant-sur-Yvel, Arzano, Guillegomarc'h, Landévant, Grandchamp, Glomel. On attend prochainement Le Saint, Pluvigner, etc... (liste non exhaustive). Chaque fois, ce sont des demandes argumentées sur la nécessité de préserver l'emploi, d'assurer la pérennité de l'entreprise, de créer une saine concurrence, d'approvisionner les chantiers locaux (grands dévoreurs de foncier agricole, et de zones humides), et, chaque fois, pour 30 ans, le maximum autorisé par le Code de l'Environnement. Le problème, c'est que le Code de l'Environnement prévoit que les SDC doivent être révisés au plus tard tous les 10 ans... L'autre problème, c'est que, depuis, il y a eu le Grenelle de l'Environnement, avec obligation de recycler 70% des déchets du BTP d'ici 2030, aspect qui n'est naturellement pas pris en compte dans les schémas. Problème encore, le suivi des services de l'état qui examinent les dossiers isolément et sans aucune réflexion d'ensemble. En attendant, on est en plein Far-Ouest, et on continue de creuser des trous... DW

22 - 99,9 n'est pas 100

Récemment vu en CODERST des Côtes d'Armor, un dossier a reçu un premier avis défavorable de la DDTM car le plan d'épandage dépassait, pour l'apport en phosphore, la valeur de 100 unités par hectare de SDN. Le pétitionnaire a donc apporté des compléments et présenté un nouveau dossier avec une pression en phosphore de 99,9 unités par hectare levant ainsi la réserve de la DDTM. 99,9 ça n'est effectivement pas 100, mais d'un point de vue équilibre de la fertilisation et qualité de nos eaux, ce sont toujours au moins 30 unités de trop. DLG

22 - Amour, Affection, Amitié : Glomel entend conserver son triple A

L'association BAGNE joue l'apaisement en remplaçant sa soirée « Lettre au maire » évoquée dans le dernier magazine par un concours de lettres d'amour. Durant cette « Nuit des lettres d'amour », des dessins de Goutal seront projetés et certaines lettres seront chantées ou mises en musique. RDV le samedi 11 février à 20h30 à la salle du lac de Glomel. Lettres à adresser avant le 1er février à l'association BAGNE, par courrier à Kergérard, 22110 Glomel ou par courriel à bagne@orange.fr

22 - Inventaire à refaire

En em bodet e Plouared ho deus 80 (pevar ugent) labourer-douar Bro Dreger a-bezh evit nac'hañ ar c'hweladenn an douaroù gleb graet dindan PLU ar gumunn. An digarez evito da lavar : « Bras awalc'h emamp ha barek omp da anavezout hon douaroù evit lavar dezho pezh a sell diouzh un dachenn gleb pe ket » pe « Perc'henn omp war an ¾ diouzh an taehennadoù, dao eo deomp gwarezañ anezho. Ma leskomp bremañ an traoù a zo deomp bezañ meret gant tud all, hon labour-douar a yelo kuit ». Goulennet eo bet sklaer nullañ ar c'hweladenn graet gant an teknikourien. Graet eo oa bet honnezh koulskoude ketkevret gant ur strollad ispisial en eur gontañ war al labourerien-douar ar vro... Amañ be zo un dra bennak n'ouzomp ket diwari.

Retrouvez cette brève en français sur www.eau-et-rivieres.asso.fr

Rubrique publications

CODERST
Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques SDN
Surface Directive Nitrates DDTM
Direction Départementale des Territoires et de la Mer

22 - Un engagement sincère

Dans le cadre de la charte « Jardiner au naturel ça coule de source » mis en place sur 14 territoires en Bretagne, les territoires du Trégor (22) de l'Argoat Goelo et de la Baie de Saint-Brieuc ont décidé de mettre en place une procédure de retrait. Cette procédure permet aux porteurs de projets de radier des magasins ne respectant pas les engagements de cette charte pendant 2 années consécutives. Ainsi des magasins n'envoyant pas de vendeurs en formation, ne donnant pas un conseil orienté vers les alternatives en magasin et n'utilisant pas ou mal les outils de communication mis à sa disposition se verra mis en sursis et devra faire ses preuves sous peine de retrait de la charte. Une manière de conserver à cette charte sa valeur et une demande de longue date d'Eau Et Rivières aujourd'hui aboutie. DLG



© Dominique Le Guen

22 - Faire carrière

Dans le cadre d'une demande d'extension soumise à enquête publique d'une carrière à Glomel, le propriétaire prévoit outre la destruction de près de 10 hectares de zones humides, des excavations au sein d'un périmètre de protection de captage d'eau. Une demande assez culottée quand on sait que même si l'arrêté préfectoral initial définissant le périmètre de protection et ses contraintes autorisait ce genre d'activité dans le périmètre rapproché, une décision de justice a annulé cet arrêté « en tant qu'il établit une dérogation à l'interdiction de toute excavation au profit de celles effectuées sur le fondement du décret du 17 juillet 1970 instituant une zone spéciale de recherche et d'exploitation des carrières d'andalousite ». Comme on dit qui ne tient rien n'a rien ! DLG

29 - Directive Nitrates, le CG29 sort les griffes

En octobre dernier, en pleine consultation publique organisée par le gouvernement autour du projet d'arrêté « relatif au programme d'action national à mettre en œuvre dans les zones vulnérables afin de réduire la pollution des eaux par les nitrates d'origine agricole », Eau et Rivières avait alerté les quatre Conseils généraux de Bretagne, du risque de voir ce 5ème programme d'action Directive Nitrates pénaliser la conquête bretonne. Ainsi en Finistère, le Président Pierre Maille a exprimé aux ministères concernés par courrier, ses doutes et interrogations sur ce projet et même s'il a reconnu « un certain nombre de prescriptions techniques utiles... visant à obtenir l'équilibre de la fertilisation », il s'est aussi arrêté sur le fait que « cet équilibre est déjà obligatoire ». AC

29 - Du nouveau chez les commissaires enquêteurs

La commission départementale d'aptitude des commissaires enquêteurs s'est réunie sous la présidence du tribunal administratif. 63 commissaires enquêteurs figuraient sur la liste 2011, ils ne seront que 51 sur la liste 2012, en effet, la réglementation impose maintenant une réinscription tous les 5 ans. Certains inscrits avant 1998 n'avaient jamais été auditionnés par la commission. Près d'une quinzaine de commissaires enquêteurs ont échoué à l'oral devant la commission, d'autres ne se sont pas présentés et d'autres ont renoncé à poursuivre. Les candidatures rejetées tenant à une conception particulière de l'environnement (les bâtiments sont propres et bien conçus, famille honorablement connue, ...), à une trop grande proximité des activités professionnelles actuelles ou passées, à une incapacité manifeste d'exercer la fonction (nonobstant une expérience parfois longue !!). Six nouvelles candidatures ont par ailleurs été enregistrées dans une discipline qui se féminise de plus en plus. RL

29 - Anicet passeur de mémoire

Une petite dizaine d'adhérents ont poussé la porte de chez Anicet et Yolande Furic. Pour qui aime les belles choses ce voyage au cœur d'une ferme sud-finistérienne est un émerveillement. Chaque chose est à sa place et joue un rôle dans le savant équilibre entre l'homme et la nature, les laitières paissent sous les pommiers et les papiers, les talus et haies brise-vent abritent des essences oubliées, mais c'est au fin fond de la vallée que le joyau de la ferme s'admire. Car Anicet a conservé en activité le réseau de rigoles de prairie, dont il a hérité de ses aïeux ; et le verbe haut il vous entretient des vertus d'un tel dispositif pour l'eau. Augmentation de la capacité d'auto-épuration de la rivière, interception des matières en suspension, amplification de l'autosuffisance alimentaire, ... et de rêver qu'un jour des aides publiques aillent aux paysans qui s'engageraient à remettre en fonction ces milliers de kilomètres de rigoles plutôt qu'à faire d'improbables couverts végétaux après maïs. AC



ANICET N'EST PAS GARDIEN DE MUSES. IL EST LE CONSERVATEUR ET BATELEUR DE SAUVIRS PRES À ÊTRE DÉPLOYÉS.

29 - Des promesses ?

Lors de la dernière réunion du groupe de travail « inondations » du SAGE Elle-Issole-Laïta le bureau d'études SOGREAH présentait les résultats de l'impact d'une crue vingtennale sur la ville de Quimper. Conclusions : des impacts faibles sur des zones sans intérêt majeur. Loin de se réjouir du résultat positif des 4 millions d'euros de travaux déjà réalisés pour réduire les crues, les élus de la ville de Quimper en veulent plus ! Pourquoi ne pas se protéger d'une crue cinquantenale ? Au diable les prescriptions du SAGE qui se limitent à une période de retour de 20 ans ? Il est vrai que deux jours plus tôt le Maire annonçait la couleur dans la presse locale « on attend des mesures en amont comme l'arasement des talus (sic) ou la constitution de zones d'expansion des crues ». Difficile de se déjuger un peu plus tard...JLLD

35 - Où en est-on avec le phosphore sur la Haute Vilaine ?

La lutte contre les excès de phosphore qui engendrent notamment les pullulations de cyanobactéries dans les retenues des trois barrages de la Vilaine amont est dénoncée depuis longtemps par nos militants. C'est également une priorité du SDAGE Loire-Bretagne (mesure 3B1). Pourtant seuls 600 mètres sur les 35 km de haies plantées en 2011 par le Syndicat de la Vilaine amont dans le cadre du programme Breizh bocage sont plantés sur talus. Nous avons un allié de circonstance pour demander des améliorations sensibles : l'Agence de l'eau Loire-Bretagne qui veille à la dépense. Le syndicat se défend en rappelant que ces plantations sont difficilement acceptées par le monde agricole. JAC

35 - Enquête publique à Sixt-sur-Aff

Un projet d'extension de porcherie a fait l'objet d'une enquête publique à Sixt-sur-Aff. Doublement de cheptel en vue de l'installation du fils et plan d'épandage géant sur 700 ha avec 8 préteurs sur des terres et des eaux déjà bien abimées ont déclenché une triple déposition de la part d'ERB : Richard Giovanni pour la terre et l'eau, Jean-François Piquot pour l'ensemble du projet mettant en évidence les insuffisances du dossier et la faiblesse intrinsèque du projet et Véronique Michel pour une déposition présentant des éléments juridiques - contestant notamment la nature même de l'enquête publique documentée par la seule Cooperl de façon partielle et réductrice et rappelant certaines décisions de justice sur les dangers d'une installation porcine intensive trop proche des habitations de riverains. PM

35 - La Vilaine mise à sec

La baisse très marquée du niveau de la Vilaine en novembre n'était pas imputable qu'à la sécheresse de 2011. L'ICIRMON qui a la charge de l'entretien, la gestion et l'aménagement des canaux d'Ille-et-Rance et de la Vilaine jusqu'à Guipry, en est le responsable. Cette année il s'agissait d'une intervention sur le clapet (barrage) du Cabinet Vert (situé près du Vélodrome, quartier Alphonse Guérin) qui assure la protection du centre-ville contre les inondations. Comme chaque fois, la mise à sec découvre le lit du fleuve dans lequel des caddies, vélos, poubelles ont été jetés, pour rire ! JAC

35 - Fougères : grand nettoyage des douves du château

Depuis le dernier curage en 2000, le Nançon, affluent du Couesnon, a déposé entre 50 et 150 cm de sédiments dans les douves. La vase, affleurant en été, lors des étages, offrait un paysage hideux et nauséabond aux touristes. La Ville de Fougères a enfin entrepris le curage pour les remettre en eau. La vase, aspirée depuis une barge, est déshydratée puis acheminée vers le centre de traitement de Taillis où elle est composée. Les rejets d'eau dans le Nançon, très faiblement chargés en limon, ne semblent pas perturber la qualité de l'eau en aval du château. Des analyses sont prévues début décembre, pendant l'arrêt provisoire des travaux en période de reproduction des poissons. L'AAPPMA La Gaulle Fougèraise, associée au suivi des travaux, suite à notre demande en CODERST se félicite de la méthode utilisée et de l'amélioration à terme de l'écoulement du Nançon classé en 1ère catégorie piscicole, bien que les douves demeurent un obstacle infranchissable pour les saumons et lamproies. AM

SDAGE
Schéma Directeur d'Aménagement
et de Gestion des Eaux

ICIRMON
Institution du Canal
d'Ille-et-Rance-Manche
Océan Nord

AAPPMA
Association Agréée de Pêche
et de Protection des Milieux
Aquatiques
CODERST
Conseil départemental de
l'environnement et des risques
sanitaires et technologiques



ECLUSE DE BELLEVUE, EN AMONT DU LAC DE GUERLÉDAN, LUNDI 19 OCTOBRE 2011

56 - Manque d'eau à Guerlédan

Voici la pluviométrie enregistrée dans un potager de la commune de Saint Aignan, près du lac de Guerlédan, en lisière orientale de la forêt de Quénecan, à une altitude de 200 m. Ceci n'est pas à considérer comme un travail scientifique, mais comme le résultat d'observations d'un jardinier.

	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.
Pluviométrie 2011 (en mm)	91	81	13	7	33	53	43	134	42	38	54
Moyenne 1996-2005 (en mm)	140	100	70	100	76	46	59	75	64	138	119

Le tableau fait apparaître un déficit de pluies régulier sur 9 des 11 mois écoulés. Seuls juin et août ont dépassé la moyenne. Au total, sur ces 11 mois, la pluviométrie est de 589 mm., alors que la moyenne sur les 10 dernières années s'élève à 987 mm. Oui, l'année 2011 sera une année très sèche. Il n'y a aucun risque, hélas, à l'affirmer. JLC

35 - Le syndicat des eaux de Lillion et les économies d'eau

La maison des économies d'eau poursuit son Tro Breizh à l'invitation des communes et le contexte hydrique lui donne un nouveau relief et une sacrée pertinence. Début novembre, à l'initiative du Syndicat Intercommunal des Eaux de Lillion qui dessert Mordelles, Le Rheu, Chavagne, Goven, Cintré, l'Hermitage, La Chapelle-Thourault et Bréal-sous-Monfort, la maison des économies d'eau a été présentée sur l'ensemble des marchés des communes afin de sensibiliser le plus grand nombre. Signe d'engagement communal, les élus ont participé à l'accueil des visiteurs et à l'animation à nos côtés. VL



56 - Dragages portuaires : une impasse ?

Les dragages portuaires sont nécessaires, mais le sort des sédiments dragués soulève un difficile problème de choix écologique : peut-on encore les immerger près des côtes, au grand dam des pêcheurs ? Ou doit-on les enfouir à terre après un traitement coûteux ? Un consensus semble se former progressivement en faveur de la préservation de la mer et une Charte régionale sur le sujet devrait paraître. En attendant, chacun se débrouille comme il peut, autant l'Etat gestionnaire de la mer que les collectivités. Le Comité de suivi relatif au devenir des produits de dragage des ports de l'Est-Morbihan propose encore systématiquement l'immersion des sédiments peu pollués, comme ceux de Port Haliguen (Quiberon) et du Crauesty (Arzon). A Lorient, le traitement à terre des vases polluées a juste été évoqué pour le dragage du Scorff par la société DCNS. Mais ERB a donné un avis défavorable, le site de claquage des boues ayant été mal choisi. Concernant le dragage de la base sous-marine de Lorient, un nouveau projet doit être présenté par Cap l'Orient. L'utilisation des sédiments portuaires comme matériau ne pourrait-elle pas constituer une vraie alternative ? HG

56 - Vers un réveil du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan ?

Le projet de PNR du Golfe a été bloqué par la Communauté d'Agglomération de Vannes. Des désaccords sur les surfaces constructibles et la juste représentation des communautés de communes ont été entre autres causes de l'échec. La Région, responsable du projet, semble vouloir reprendre le projet sur de nouvelles bases. Le président du Conseil Général semble rejoindre la Région sur ce point. Que va-t-il en résulter pour le Syndicat intercommunal SIAGM jusqu'ici en charge du projet ? Beaucoup de débats politiques vont sans doute surgir. Nous souhaitons que l'intérêt commun écologique que constitue la création d'un PNR l'emporte sur tous les clivages. HG

56 - Fin des travaux sur le Ter

Malgré un temps peu encourageant, une bonne soixantaine de bénévoles étaient présents le 11 septembre au chantier de démarrage de la saison pour participer à la restauration du Ter dans le parc de Kerihuer en Ploemeur, chantier organisé par Den Dour Douar. L'équipe d'Eau et Rivières de Bretagne et l'association de réinsertion GEM L'Escale, ont poursuivi les travaux tous les jeudis après-midi jusque la mi-novembre.

1,5 km de berges ont ainsi été nettoyées dans le cadre d'un Contrat de Restauration et d'Entretien avec Cap l'Orient Agglomération. L'objectif est d'entretenir la ripisylve en enlevant les troncs morts, en dégageant les petits cours d'eau obstrués par la végétation... afin de permettre l'écoulement de l'eau et la circulation de poissons et des sédiments, en redonnant de la lumière sur certains secteurs particulièrement obstrués. MC



ÇA MÉRITAIT BIEN UN BON CASSE-CROÛTE !

Pays des grenouilles...

C'est la période idéale pour observer les pontes de grenouilles. D'abord, la rousse qui dépose des amas d'œufs dans les eaux peu profondes des prairies humides et des fossés. Puis la grenouille agile dans quelques semaines mais avec des pontes sphériques déposées dans les mares. Alors chaussez vos bottes, explorez et signalez-nous vos observations ! Plus d'infos sur <http://educatif.eau-et-rivieres.asso.fr>

DCNS
Direction des Constructions
Navires Systèmes et
Services

SIAGM
Syndicat intercommunal
d'aménagement du Golfe
du Morbihan
PNR
Parc Naturel Régional

Les Français et l'eau - Baromètre 2011



L'ambition de cette enquête annuelle est simple : recueillir la perception de la population sur « la qualité de l'eau potable, la performance du service public, le prix... ». Elle est réalisée par TNS SOFRES, à la demande de l'association « Le Centre d'information sur l'eau ». Mais là où l'exercice devient intéressant c'est dans la restitution qui en est faite. Car en effet, ce fascicule de bonne facture est parvenu à notre magazine comme il a dû être adressé à l'ensemble des

organes de presse du pays qui vont s'empresser de relayer quelques-unes des informations mises en exergue. Quelques informations distillées avec habileté. Cet appel est comme « une satisfaction record vis-à-vis du service de l'eau », « 77% des Français ne savent pas que la municipalité fixe le prix de l'eau », ou encore « il existe un risque sanitaire à utiliser l'eau de pluie... », ou bien « la grande majorité des Français trouve normal de payer les traitements », font de cet ouvrage en réalité un bel exercice de lobbying !

Car, sous couvert d'information et d'échanges objectifs, le lecteur ne découvrira jamais que derrière l'éditeur se cache la fine fleur des entreprises de l'eau (Veolia, SAUR, Suez...). On comprend mieux alors, qu'ils rejettent la fixation des prix sur les municipalités (comme si les entreprises n'avaient aucun rôle !), ou retiennent que seuls 43 % des consommateurs sont prêts à payer plus cher pour la protection des ressources... (sachant qu'ils paient déjà très cher pour le traitement on peut le comprendre).

Éditions Le Centre de l'Information sur l'Eau
15 x 24 cm,
mode de diffusion Inconnu,
34 pages

L'appel de Gaïa



Après *Les rivières m'ont dit* en 2000 et *Pourvu que ça dure* ! En 2006, Jean-Claude Pierre signe ici un 3^e ouvrage qu'il situe dans le cadre du 20^e anniversaire du « sommet de Rio ». Cet appel est comme il le dit « une contribution aux réflexions que cet anniversaire devrait susciter, car si la réunion de ces 176 chefs d'état et de gouvernement réunis « au chevet de la Terre » peut être considérée comme l'une des dates les plus marquantes du XX^e siècle, force est de constater que malgré la prise de conscience qui s'est amorcée, la situation n'a cessé de se dégrader ». Ce n'est d'ailleurs pas un mais plusieurs livres à la fois qu'il vous sera donné de parcourir, car Jean-Claude qui a inspiré tant de mouvements pour la nature (d'Eau et Rivières à Coherence) est avant tout un érudit de l'environnement. Historien, il nous révèle les étapes de la perception de Gaïa depuis la Grèce antique jusqu'à nos jours. Homme de lettres, il met à notre portée les plus belles réflexions des grands de ce monde de Hugo à Roosevelt. Poète, il a imaginé ce que pourrait nous dire notre mère comme, la Terre. Militant éclairé, il nous livre son analyse des rapports de force en jeu, et délivre un message positif. « Ne perdons pas notre temps à dénoncer ce qui ne va pas, encore moins à exacerber les peurs ; choisissons délibérément, en toute connaissance de cause et sans naïveté, de consacrer nos énergies à mieux faire connaître les démarches qui nous paraissent positives ». Avant de nous appeler à sacrifier la terre. Tout un programme !

Jean-Claude Pierre
(préface de Pierre Rabhi)
Éditions Liv'Éditions
140 pages, 15 x
13,5 cm x 21 cm
www.liv-editions.com

Les Poissons et moi



On connaissait le Pierrot amoureux des mots et de la bonne bouffe, voilà le Pierrot pêcheur ! Depuis son plus jeune âge, Pierre Perret a toujours été un grand amateur de pêche. C'est cette passion qu'il nous fait partager ici, depuis son enfance au Café du Pont, et la pêche en rivière avec son père, jusqu'à de fabuleuses parties de pêche aux quatre coins du monde. Au "toc", à la mouche ou à la main... qu'importe la façon de pêcher, l'essentiel est la philosophie du pêcheur et les fous-rire au bord de l'eau. Se féliciter en trinquant lorsque la proie s'agit au bout de la ligne, se dire "Adieu Berthe" lorsque le fil casse et toujours décider que "lorsque la pêche s'avérerait décevante le pique-nique, lui, ne le serait jamais!"

Plus qu'un simple livre sur la pêche, c'est un véritable manuel de la joie de vivre qu'il nous donne, avec son humour et sa tendresse légendaire. Un mélange d'épicurisme, de récits de voyages sur tous les continents, d'anecdotes savoureuses et de virées entre copains.

Pierre Perret
Éditions Le Cherche-Midi
14,2 cm x 22,2 cm,
235 pages, 17 €

La clé des champs



Une fois n'est pas coutume, un film prend place dans nos choix culturels... Claude Nuridsany et Marie Perennou, les réalisateurs de *Microcosmos*, ont mis trois ans à le réaliser, trois de castings de mares, de porte-bois et de tritons, trois de patience pour obtenir un résultat plus proche du conte que du documentaire. On y suit une mare abandonnée qui devient le terrain de jeu de deux enfants solitaires. À travers leur regard, leur imaginaire, la mare devient un royaume secret à la fois merveilleux et inquiétant, peuplé de créatures de rêve ou de cauchemar. Une expérience initiatrice, brève et intense, dont ils sortiront transformés... On a, au moment du bouclage, vu que la bande annonce mais ça nous a vraiment donné envie d'en voir plus. Si vous aviez aimé *Microcosmos*, n'hésitez pas, prenez la clé des champs !

Réalisé par Claude Nuridsany
et Marie Perennou
Avec Simon Delaunay,
Lindsay Hénoque, Jean-
Claude Ayrnac
Date de sortie au cinéma :
21 décembre 2011

On

Le ministre Bruno Le Maire au Nouvel Obs (17/11/11)
« On leur a demandé pendant des années de produire le plus possible sans respecter l'environnement en leur disant qu'il s'agissait d'une exigence absolue. Ils l'ont fait. Je leur dis : il faut changer de modèle. La Bretagne ne peut plus supporter ça. Il faut qu'on soit plus respectueux de l'environnement. Il faut moins d'exploitations de type intensif ». Mais qui donc ce « on » qui a osé « demander pendant des années » une chose pareille ? Ce « on » aurait-il une idée pour « changer de modèle » ? « On » s'en lave-t-il les mains ? Qu'il commence d'abord par enlever son masque. C'est plus facile pour parler.

Enterrement

La Damrec, qui extrait sur Glomel un minerai réfractaire, s'apprête à étendre sa zone d'excavation sur une zone humide, à l'intérieur du périmètre de protection rapproché de la prise d'eau de Mézout. Le dossier d'enquête publique, mis à disposition du public en novembre, comportait des études d'impact très fouillées, avec recensement des dizaines d'espèces animales et végétales, dont certaines très rares. Le jour de son enterrement le disparu se voit toujours paré de toutes ses qualités.

Patience

Plus de 44 ans après le naufrage du pétrolier Torrey Canyon, les déchets de la marée noire étaient toujours entreposés sur l'île d'Er (22). 600 tonnes au total. Ils ont été hélicoptérés sur Plougrescant puis transportés au Havre. Du pipo, à comparer aux 60.000 tonnes d'algues vertes ramassées l'été dernier sur nos côtes. Dans 44 ans la solution ? Avec des hélicoptères 100 fois plus gros, c'est techniquement jouable.

Dédit

Un agriculteur de la vallée du Juch avait promis à la communauté de communes du Pays de Douarnenez de lui vendre 5 hectares de terrain pour y construire une unité de séchage d'algues vertes. Hélas, « un riverain, mis au courant par un élu communautaire, a aussitôt alerté les voisins. » (Télégramme 16/11/11) Et l'agriculteur de pointer du doigt « un défaut complet de communication dans ce dossier ». Trop de communication nuit à la communication.

Fuyard

À la mi-octobre, un sanglier avait été aperçu nageant vers l'île d'Houat. À la mi-novembre, un autre était signalé nageant vers Belle-Île. Le président de la société de chasse de Belle-Île déclare qu'il n'est pas question de l'abattre sans plan de chasse : « Aujourd'hui, nous sommes seulement habilités à tirer avec du plomb traditionnel sur du petit gibier. » (O-F 22/11/11). Deux rescapés de l'été dernier à Morieux ? Effrayés par les algues vertes ou par la partie de foot ?

À poil

Un vingtaine d'éleveurs de porcs de Pleyben ont posé nus - avec pancartes délicatement posées à l'endroit stratégique - sur la plage de Lestrévet à Plomodiern. La photo a été éditée en carte postale tirée à 2 000 exemplaires. Il s'agissait pour eux de « dénoncer la mauvaise image dont ils s'estimaient victimes » (O-F du 24/09/11). Ils avaient pris soin de poser devant une plage vierge d'algues vertes... contribuant ainsi à la bonne image dont ils sont désormais porteurs.

Journalisme

Un supplément de huit pages, intitulé "La filière porcine cherche à rebondir", a été distribué aux lecteurs d'Ouest-France le 6 décembre 2011. Il s'agit d'information bien formatée, même si la mention « publicité » ne figure sur aucune des pages. Le mot "algues vertes" n'apparaît qu'une fois, presque par mégarde, dans la bouche d'un éleveur stigmatisant "des détracteurs idéologiques". Beau travail d'investigation de "journalistes" indépendants !

L'enfer, c'est les autres

Le 12 octobre dernier, la commission des finances du Sénat se penchait sur l'application du droit communautaire de l'environnement. M. François Fortassin (sénateur des Hautes-Pyrénées) s'y est fait des amis chez les fonctionnaires de l'ONEMA, souhaitant « neutraliser ces cerbères galonnés et armés (...) qui font passer les maires pour des délinquants, en demandant des peines de prison ferme à l'encontre de maires qui auraient laissé faire un coup de pelle mécanique intempêtif dans telle ou telle rigole, qui aurait bien entendu dérangé l'habitat de je ne sais quelle libellule multicolore ou salamandre marbrée ! ». N'en déplaise à Mr Fortassin, ces fonctionnaires sont simplement chargés de faire respecter les lois de la République que les parlementaires ont votés, ni plus ni moins.



Retrouvez cette rubrique sur
www.eau-et-rivieres.asso.fr

- THÈMES**
- ☐ Nitrates
 - ☐ Pesticides
 - ☐ Marées vertes
 - ☐ Autres pollutions
 - ☐ Zones humides
 - ☐ Nature et biodiversité
 - ☐ Juridique
 - ☐ Politiques publiques
 - ☐ Lexique et glossaire
 - ☐ Lien asso membres
 - ☐ Histoire d'un rive
 - ☐ Le mur des réactions

- ÉDUCATION**
- ☐ Nos actions éducatives
 - ☐ L'inconnue du mois
 - ☐ Jardin au naturel
 - ☐ Fiches pédagogiques
 - ☐ Location d'espace

RECHERCHE

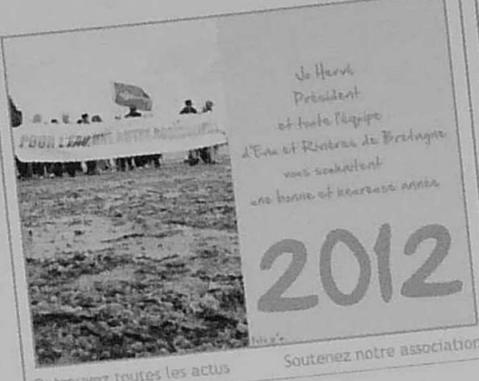
NEWSLETTER

Inscrivez-vous à la newsletter

Abonnement RSS

EDITO

Les actus de la semaine 1 Réagissez à cette actu



Retrouvez toutes les actus Soutenez notre association

NOUVEAU
Devenez Fan de "nous" sur notre page **facebook**

Pour que l'eau bretonne retrouve son éclat !

J'apporte mon soutien à Eau et Rivières de Bretagne

AGENDA

- >> Le 11/01/2012
RDV Peuple de l'eau Elorn, Penfeld, Mignonne
rencontre, débat, discussion
☐ Espace Pen ar Créach à BREST
☐ 20h30 - 22h30
Plus d'infos
- >> Le 11/01/2012
Réunion du groupe de la Baie de Saint-Brieuc
☐ Salle Sint-Pern (étage) à LANGUEUX
☐ 20H30-22H30
Plus d'infos
- >> Le 12/01/2012
Rendez-vous du Peuple de l'Eau Secteur Baie de Douarnenez
rencontre, débat, discussion
☐ Salle municipale à Plonevez-Portzay
☐ 18h - 20h
Plus d'infos
- >> Le 16/01/2012
RDV peuple de l'Eau Secteur Bas-Léon
Attention nouvelle date
☐ espace des sports à Bourg-Blanc
☐ 18h - 20h
Plus d'infos

Avec un millier de visiteurs par jour sur ses sites, Eau & Rivières participe à la diffusion d'une information indépendante sur l'eau en Bretagne. Merci de votre fidélité !

Eau & Rivières de Bretagne

Education

EAU & RIVIÈRES DE BRETAGNE - EDUCATION

BIODIVERSITÉ DES MILIEUX AQUATIQUES

La nature n'est pas seulement une affaire d'expert, c'est l'affaire de tous ! Avant de tirer une quelconque sonnette d'alarme, il est souhaitable de connaître la situation localement. Pour cette raison, nous vous invitons à participer aux opérations d'inventaire - la nature à ma porte -.

Les données fournies seront mises en ligne sous forme de cartes, mises à jour au fur et à mesure de vos retours. Toutes les données récoltées dans ce cadre seront ensuite communiquées aux associations et structures chargées de la mise en place d'atlas régionaux et nationaux.

Retrouvez ces inventaires en à la rubrique Biodiversité et le [tableau interactif](#) extraits de notre dernier magazine

LA MAISON DES ÉCONOMIES D'EAU SE BALADE !

SITE GENERAL

Pour tout savoir sur l'eau en Bretagne
www.eau-et-rivieres.asso.fr

FICHES

Fiches Pédagogiques

Vous cherchez des informations sur les cours d'eau de Bretagne ou sur la faune et la flore des milieux aquatiques ?

>> Accédez aux fiches <<

RECHERCHE

Saisissez un mot clé

<http://educatif.eau-et-rivieres.asso.fr>